



Bulletin de L'A.N.A.I.

2e trimestre 1997
avril-mai-juin

Publié par
L'Association Nationale
des Anciens et Amis
de l'Indochine et du
Souvenir Indochinois,
agrée par le
Ministère des Anciens
Combattants et par
la Fondation de France,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris



Hoi An, province de Da Nang



Sommaire

3	30 avril 1975	18	Bibliographie
4	Les combattants indochinois des TFEQ	19	Courrier des lecteurs
8	Les journées d'études de l'ANAI en 1997 (suite)	20	Annonces d'associations amies
10	L'Empereur Khai Dinh	21	Voyages en Indochine
13	ANAI Parrainage	22	Fiche pratique
14	Recette / Conte	23	Avis de recherche
15	Asie et francophonie	24	Livres et cartes
16	Le mauvais rêve	25	La vie des sections

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national	: Général Guy SIMON
Vice-président	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Colonel Guy DEMAISON
Secrétaire général	: Mme Antoine VIDAL de la BLACHE
Secrétaire général adjoint	: Mme Serge de LABRUSSE
Trésorier général	: M. Jean AUBRY

Délégué du président national auprès des sections :
Colonel Georges POUPARD

Membres d'honneur

Colonel Guy BACHMANN, Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, M. Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

Administrateurs

Colonel Jean-Pierre BARRAND, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Mme Georges BOUDOU LÈ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Colonel Olivier DUSSAIX, Mme Yves LUCAS-POTIER, Général LY BA HY, Docteur Pierre NGUYÊN, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON
Directeur de la rédaction :
Marie BOUDOU LÈ QUAN
Directeur administratif :
Lieutenant Henri DUPONT
Secrétaire de la rédaction :
Régine PUZIN

Adresse de la revue :
15, rue de Richelieu
75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29
Fax : 01.42.60.06.51

Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
9, rue du Puits-Carré
27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50
Fax : 02.32.33.27.32

Impression : Imprimerie ETC
38 rue des Chouquettes
76190 Yvetot. Tél. : 02.35.95.06.00
Routage : Routex
6, bd Arago - 91320 Wissous
Tél. : 01.69.20.23.02

© Bulletin de l'ANAI
2e trimestre 1997
Abonnement annuel : 60 F

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.



EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
Président de l'A.N.A.I.

30 avril 1975

Nous avons quitté le théâtre avant la fin du drame. De tout notre cœur nous avons tenu notre rôle. Les acteurs qui nous ont succédé n'ont peut-être pas fait tout ce qu'il fallait... faute d'expérience, faute d'amour. Sans doute y avait-il aussi trop de spectateurs, qui attendaient benoîtement la distribution des mandats du ciel. Et ce fut la catastrophe.

Mercredi 30 avril 1975 au matin, le régiment blindé du Colonel Bui Tin pénétrait dans Saigon déserte et silencieuse. Aux rares passants qu'il croisa (un militaire en fuite, une jeune fille à bicyclette), le premier chef de char demanda son chemin car les gens du Nord ne connaissaient pas Saigon. On l'envoya au jardin zoologique, d'où il suivit le boulevard vers le Palais du Gouvernement. Les grilles étaient ouvertes ; le Président Duong van Minh, qui avait donné par radio l'ordre de cesser le feu, attendait les représentants de la Troisième Force (1).

Est-ce le Lieutenant Bui quang Thân ou le Lieutenant Pham xuân Thê qui referma les grilles, afin que deux chars les enfoncent devant les photographes (2) ? Le premier officier courut planter son drapeau sur le toit du palais, mais il glissa et s'effondra à travers une verrière sur le tapis du salon d'honneur. Puis le second emmena le Président Duong van Minh en captivité. Il était midi.

Ainsi prenaient fin les journées terribles où le Général Lê van Dao aurait pu briser à Xuân Lộc l'offensive des blindés soviétiques si les Américains avaient bien voulu fournir les munitions nécessaires, où les parachutistes avaient livré un dernier combat antichar près du tombeau de l'évêque d'Adran, où les élèves-officiers de Dalat avaient défendu à l'arme individuelle le terrain d'aviation de Tân Sơn Nhut. L'honneur de l'armée vietnamienne était sauf.

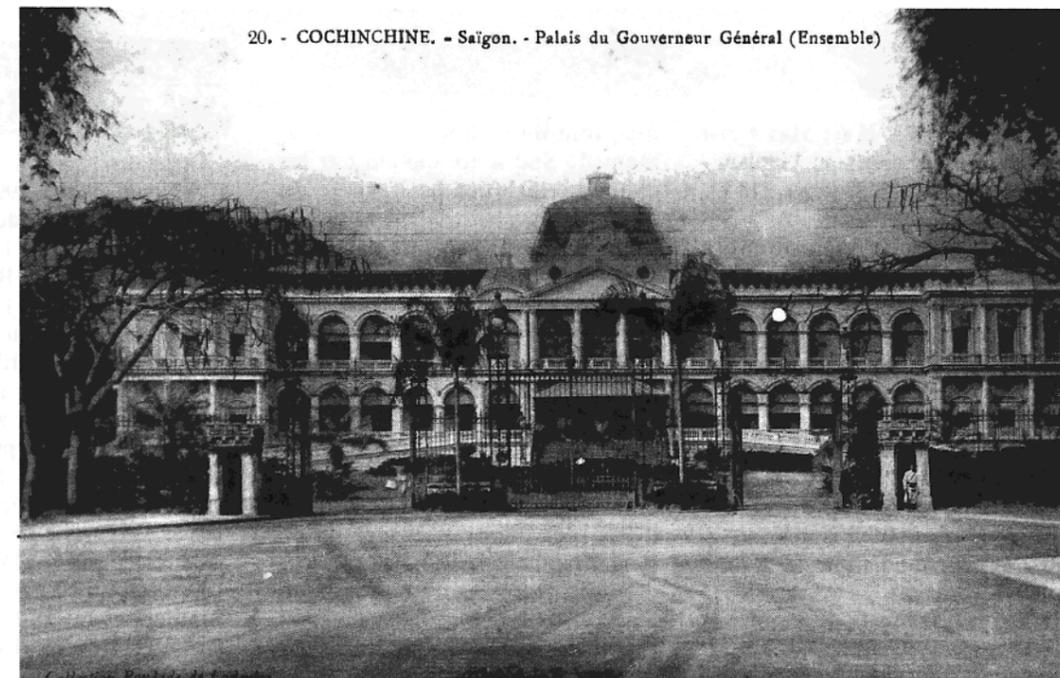
Jean Lartéguy, officier et grand reporter, nous a offert son témoignage le jour même (3) : "Sai-

(1) Le "Front National de Libération" et le "Gouvernement Provisoire du Sud-Vietnam" avaient été constitués par le Nord-Vietnam à l'intention de l'opinion publique internationale. L'ambassadeur de France à Saigon, Jean-Marie Mérillon, y crut et mena en leur faveur une politique ambiguë qui s'avéra néfaste pour le Sud-Vietnam.

(2) Par la suite le Colonel Bui Tin fut nommé rédacteur en chef du journal de l'armée.

(3) Jean Lartéguy : "L'adieu à Saigon" - Presses de la Cité, 1975.

20. - COCHINCHINE. - Saigon. - Palais du Gouverneur Général (Ensemble)



gon n'a pas été libérée, Saigon ne s'est pas soulevée. Saigon a été conquise par des troupes étrangères venues du Nord-Vietnam, en violation flagrante de tous les accords signés à Paris, des troupes remarquablement équipées et armées un peu par la Chine (qui déjà s'en mord les doigts, beaucoup par l'URSS (qui compte bientôt s'en servir contre la Chine), voilà la vérité. Nous sommes cent vingt journalistes à pouvoir en témoigner".

Une vingtaine d'officiers généraux et supérieurs se suicidèrent au pied de leur drapeau en recevant l'ordre de cesser le feu ; l'un d'entre eux mit fin à ses jours devant le monument aux morts de Saigon, place Lam Son. De nombreux civils se laissèrent mourir.

Quatre vingt mille personnes furent exécutées, un million et demi déportées dans des camps de concentration baptisés, à l'instar des nazis, "camps de rééducation par le travail", trois millions reléguées sans moyens de survie dans des régions insalubres et incultes dénommées "nouvelles zones économiques".

Dans les années suivantes deux millions de Vietnamiens s'enfuirent à travers le monde ; un tiers périt en mer de Chine ou sur les mines du Cambodge.

Même s'ils avaient autant de défauts que nous (les mêmes d'ailleurs), les victimes étaient nos amis. Au fond de notre cœur nous sommes au garde-à-vous devant leur mémoire.

Les amis : J'en ai quelques uns.
L'un est mort ; personne ne sait où est sa tombe !
Un autre se traîne avec ses béquilles ; il vend des cigarettes pour survivre.
Un autre encore agonise jour après jour à cause de ses blessures.
Encore un autre n'a plus de mains pour m'écrire,
c'est sa fille qui le fait.
Et moi, exilé loin de mon pays,
Que fais-je pour vous ! Simplement mes prières,
car moi-même, je n'ai plus rien que mon cœur.
Oui, c'est mon cœur qui souffre en pensant à vous.
Vous, les anciens enfants de troupe, je ne vous oublie pas ;
vos noms, vos sourires, vos tristesses ou vos joies
sont toujours là dans mon cœur et dans ma mémoire.
Il y a des jours où je reste tout le temps avec nos souvenirs comme si c'était aujourd'hui.
Je ris en me souvenant des bêtises qu'on faisait ensemble,
et puis je ne peux empêcher les larmes de mon cœur.
Notre jeunesse a disparu avec la guerre ; ensuite avec les camps de concentration.
Et depuis, c'est la misère qui poursuit vos vies,
et moi non plus je n'y ai pas échappé.

Ancien Enfant de Troupe
Nguyễn Châu Tuấn

BIBLIOGRAPHIE

Général LY BA HY : Mes 4 584 jours de "rééducation" au Viêt Nam - En vente à l'ANAI (180 pages, 110 F).

Les vrais amis du Viêt Nam liront avec une profonde émotion le journal de marche du Général Ly Ba Hy pendant ses treize années de déportation en "camp de rééducation par le travail". Dès les premières pages ils vibreront à l'unisson du patriotisme sincère de cette armée vietnamienne que nous avons formée et dont les officiers se sont trouvés en 1975 isolés face à leur honneur tandis que le monde entier détournait les yeux. "Nos" intellectuels français apprendront que l'armée vietnamienne a combattu jusqu'à l'écrasement final et

que, loin de se libérer spontanément, le Sud a été envahi par les chars soviétiques de l'armée du Nord.

Les chapitres suivants décrivent le mécanisme de la prise en main communiste, de la douceur calculée à la brutalité fondamentale, sur fond de sous-alimentation programmée. Ils soulignent la désinformation infligée par le parti communiste à la population du Nord, encouragée à l'hostilité aux "traîtres" du Sud. Ils mettent en valeur la force d'âme des déportés, soucieux de s'aider mutuellement à survivre.

Il faut faire connaître ce beau livre d'un témoin authentique ; ce sera l'honneur des membres de l'ANAI.

NOUVELLES BRÈVES

● Lundi 29 avril 1996, M. Trần Hong, au volant d'un engin de travaux publics, a enfoncé la grille de l'ambassade du Vietnam à Paris, 62 rue Boileau. La police l'a transporté inanimé à l'hôpital.

● Mercredi 23 avril 1997, la 14e chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Paris l'a condamné à un an d'emprisonnement avec sursis. Il avait accompli un mois de prison préventive.

● Vendredi 9 mai 1997, la 17e chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Paris a déclaré irrecevable la plainte déposée par Wladyslaw Sobanski et l'Association Nationale des Anciens Prisonniers et Internés d'Indochine contre Georges Boudarel pour dénonciation calomnieuse.

LES COMBATTANTS INDOCHINOIS DES TROUPES FRANÇAISES D'EXTRÊME-ORIENT (1945-1956)



Le Jaunissement

Embuscade tendue par des partisans vietnamiens.

(Cliché ECPA)

La pénurie des effectifs

Après quelques mois de commandement en Indochine, le Général Leclerc constate que les effectifs placés sous ses ordres sont insuffisants pour pacifier le pays. Les deux dernières grandes unités qui lui ont été accordées, la 1ère BEO, qui a mis si longtemps à arriver qu'elle a été surnommée "l'Arlésienne du CEFEO", et la 3e DIC ont déjà débarqué. Mais il ne lui faut plus compter sur d'autres renforts ; au début de 1946, le Président du Conseil Bidault a déclaré avec un optimisme béat : "Sauf imprévu, nous pouvons avoir repris l'Indochine au printemps". A cette époque d'ailleurs, les militaires récemment arrivés sont classés en deux catégories : ceux du CEFEO proprement dit, chargés de rétablir l'ordre, et les autres, destinés à tenir garnison dans le pays pacifié.

Le problème posé à l'Etat-Major est apparemment insoluble :

- 23 000 militaires venus en Extrême-Orient pour y effectuer un séjour d'un an ou dont les contrats arrivent à expiration doivent être rapatriés à la fin de 1946 ou au début de 1947,

- certaines unités de la 1ère BEO ne sont constituées que de cadres, leurs tirailleurs sénégalais étant restés à Madagascar. Ainsi le 1er Bataillon de

cette formation doit recruter, début 1946, 1 116 hommes de troupe autochtones pour compléter ses effectifs, - jusque dans les premiers mois de 1947 l'interdiction d'utiliser des Africains et des Maghrébins subsiste ; seuls quelques Malgaches servent à la 1ère BEO, - le contingent ne peut être envoyé en Indochine,

- les pertes sont importantes : 3 164 tués ou décédés et 581 déserteurs d'octobre 1945 à décembre 1946,

- les rapatriements sanitaires mensuels s'élèvent à 500 blessés ou malades, - la nécessité s'impose de disposer en permanence d'un corps de bataille supérieur à celui des rebelles (2),

- la surface du pays à contrôler s'étend sur 740 000 km². Pour une pacification idéale du delta tonkinois 7 000 villages seraient à tenir avec 350 000 hommes. En 1954 seules 917 agglomérations auraient une garnison française. Une telle occupation, en comprenant les éléments d'intervention, immobiliserait 82 470 soldats de l'Union Française contre 37 000 combattants du Viêt Minh. La Cochinchine quant à elle est considérée comme "un gouffre à bataillons".

Les effectifs estimés nécessaires pour arriver à une solution satisfaisante du problème vont constamment croître :

50 000 début 1946, 115 000 en 1948, 190 000 en 1951. Il est à remarquer qu'en 1947, l'Armée de Terre dans son ensemble ne compte que 400 000 hommes et la gendarmerie 60 000 gardes ou gendarmes au total.

Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant qu'à la même époque le Lieutenant-Colonel Pourdieu, chef du 1er Bureau des TFEQ, avoue : "Je scrute chaque bateau pour connaître le nombre de militaires qu'il apporte". Le Général Valluy, qui commande les troupes d'Indochine depuis le 1er octobre 1947, écrit au Général Juin, Chef d'Etat-Major Général : "Je prends tout ce qui se présente en matière d'effectifs". Jusqu'en 1954 la conduite des opérations sera conditionnée par les effectifs. En 1951, le Commandement est dans l'obligation d'employer des tirailleurs nord-africains de trois mois de services. L'année suivante, 19 % des officiers et 20 % des sous-officiers d'Infanterie font défaut par rapport aux tableaux d'effectifs, 742 d'entre eux étant tombés au combat dans les douze derniers mois. En 1953, de très mauvais gré, l'Etat-Major est contraint d'accepter 250 officiers ne disposant que d'une aptitude physique restreinte voire très restreinte.

Ainsi, dès la mi-1946, le Commandement, qui est loin d'être partisan de cette solution, est obligé d'envisager l'emploi massif d'autochtones. En 1947, un rédacteur d'état-major utilise le terme de "fatal jaunissement des TFEQ" et le 16 août 1948 une note parle de "surjaunissement" (3).

Coût et efficacité

D'autres motifs plaident pour un tel recrutement. Au cours de ses expéditions coloniales, l'Armée Française a toujours incorporé des contingents locaux. Ces derniers supportent plus facilement le climat et connaissent mieux le pays que les Européens. Par ailleurs ils reviennent moins cher. En 1948, un soldat "importé", car tel est le terme utilisé, perçoit une solde de 240 piastres, le régulier du cru touche seulement 190 piastres et le partisan 140. Un tel argument est à prendre en considération lors d'un conflit qui a coûté 3 milliards 200 millions de francs en 1945 et 569 milliards en 1952, une certaine partie de ces sommes étant toutefois supportée par les USA. De telles dépenses représentent, selon "l'Humanité", 350 grammes quotidiens de pain pour chaque Français ou un logement à la minute. Enfin le désir de faire participer les Indochinois à une

lutte qui les concerne au premier chef, et d'obtenir en outre une aide accrue des Alliés, n'est pas étranger à l'application d'une politique dont les premiers effets vont être perceptibles dès l'été 1946.

Les premières mesures

En février 1946, le Général Leclerc évoque un corps de bataille de 59 671 Européens et de 27 790 Indochinois. Dès le 7 mars 1946, une note "provisoire et n'engageant pas l'avenir" prescrit l'incorporation de tirailleurs en distinguant les volontaires, les Cambodgiens mis à la disposition de la France par Sa Majesté, les anciens militaires repris dans les rangs du Viêt Minh où ils sont supposés "avoir été emmenés de force" et les soldats rapatriés de métropole non volontaires pour participer aux opérations.

La Compagnie Annamite de Saigon et une unité spéciale du Bataillon de Saigon-Cholon doivent administrer ces hommes qui seront tour à tour dénommés tirailleurs, soldats indochinois, soldats de statut local, soldats de l'Union Française ou des Etats Associés. Ils jouissent des dispositions d'un texte réglementaire paru le 29 mars 1933 et relatif aux troupes autochtones recrutées en Indochine. Le 16 juin 1946, un document prévoit l'incorporation d'une première tranche de 5 100 recrues.

Les irréguliers quant à eux se subdivisent en partisans ou auxiliaires de deux catégories et en supplétifs. Des différences de solde et d'emploi au combat sont prévues mais, en pratique, elles ne seront jamais appliquées sur le terrain. Ces hommes donnent déjà toute satisfaction. Le 15 février, l'enseigne de vaisseau chef des partisans de Tra Vinh demande, "étant donné les excellents résultats obtenus par ses subordonnés, que le rétablissement de l'ordre leur soit confié dans la province, sans l'aide de troupes régulières", ce qui semble un peu prématuré.

Le 21 novembre 1947, le Général Valuy, estimant impossible la relève des éléments arrivés en 1945 et 1946, ordonne de recruter 40 000 supplétifs car il ne veut plus de "tirailleurs au rabais insuffisamment encadrés". Il écrit à ce propos "qu'il lui paraît impossible de pacifier un pays sans le concours d'une majorité d'autochtones acquise à l'idée de retour à l'ordre". Conseillé par les Généraux Alessandri et Salan, il insiste sur la grande initiative à laisser" à ces partisans au sens propre du terme issus de groupes ethniques, politiques ou religieux". C'est en effet l'époque où les Nungs, les Thaïs, les Thos du Tonkin ainsi qu'en Cochinchine les Caodaïstes, les Hoa Hao et les Binh Xuyen constituent un vivier

d'importants recrutements. Il en est de même sur les Hauts Plateaux Montagnards. Ainsi le 4e Bataillon de la 1ère BEO recueille, en février 1946, 200 évadés djaraïs provenant de la zone viêt minh. Ils forment la 13e Compagnie et participent à la libération de Pleiku et de Kontum. En 1954, ces minorités vont fournir 44 % des réguliers autochtones des TFEO.

Le Commandement ne minimise pas le danger de l'opération. Le 21 juillet 1947, il précise aux chefs de corps "qu'il n'y a pas lieu de s'indigner de certaines désertions. Il faut prendre les gens tels qu'ils sont. En brousse, les autochtones sont irremplaçables ; on ne doit pas faire la guerre sous les tropiques avec des blancs".

Ces lignes sont écrites alors que "par suite de la chute des effectifs européens, la dissolution d'une dizaine de bataillons d'infanterie, d'un régiment de blindés et d'un groupe de transport semble inéluctable entre février et août 1948, si des renforts autochtones ne sont pas trouvés". En 1949, les déficits "blancs" qui s'élèvent à 26 000 hommes sont ainsi limités à 7 000, grâce à l'incorporation d'Indochinois.

Les supplétifs

En 1948, la primauté des incorporations est donnée aux réguliers. Cependant le 29 janvier 1948, les partisans sont dotés d'un statut provisoire. Ils y sont définis comme "des autochtones qui acceptent de participer au rétablissement de l'ordre dans leur région d'origine". Leur hiérarchie s'étend de partisan à capitaine et leur solde journalière est de 4 piastres pour un simple irrégulier, assortie d'une prime variant de 3 à 9 piastres 20 selon le territoire. En cas de blessure occasionnant une invalidité permanente, l'homme perçoit 1 000 piastres. Les veuves des tués au combat peuvent prétendre à une indemnité de 1 000 piastres augmentée de 150 piastres pour les enfants de moins de 15 ans, mais seuls quatre de ceux-ci sont susceptibles d'être pris en considération.

Alors qu'une instruction de 1946 interdisait de doter les supplétifs de FM, celle de 1948 accorde, pour une formation de 100 partisans, 2 PA, 7 PM, 3 FM et 88 fusils. Les 40 000 irréguliers prévus doivent être encadrés par 1 500 Européens. A partir de 1950, le terme de supplétif militaire sera seul réglementaire et ils seront appelés à servir dans des Compagnies Légères de Supplétifs Militaires.

L'étude de cette catégorie de combattants est compliquée du fait de leur diversité. Ainsi en 1951, on dénombre au Sud Vietnam onze sortes d'irréguliers :

- les supplétifs de l'Armée Française dits parfois supplétifs à la suite,
- les supplétifs de l'Armée Vietnamienne de 1ère catégorie supportés par le budget vietnamien et ceux de 2e catégorie soldés par la France mais utilisés par le Vietnam,
- les miliciens provinciaux,
- les membres des auto-défenses,
- les supplétifs particuliers (plantations, domaines rizières, installations industrielles) entretenus par des organismes privés,
- les partisans Baraï dissidents du parti TNBOD,
- les gardes des voies ferrées,
- les hommes des Unités mobiles de défense des chrétientés (UMDC),
- les partisans Binh Xuyen, Caodaïstes et Hoa Hao,
- les gardes des salines,
- les supplétifs amphibies des Commandos de la Marine Nationale et ceux des Divisions Navales d'Assaut.

Il existe également de nombreuses formations para-militaires.

Bilan des effectifs autochtones

Les Indochinois de l'Armée Française seront de plus en plus nombreux jusqu'au début de 1952 puis leurs effectifs diminueront par suite des transferts effectués aux Armées Nationales. Selon les appartenances et les époques, on dénombre pour :

Les Réguliers

31 octobre 1946 : 24 911 militaires
31 octobre 1947 : 34 164 militaires
1er janvier 1949 : 37 046 militaires
1er janvier 1952 : 62 842 plus 1 004 inter-prètes pour un ensemble de 188 776 hommes.
1er mai 1954 : 58 497 alors que les TFEO alignent 205 536 hommes.

Les Supplétifs

1er janvier 1946 : 5 000 hommes
30 décembre 1947 : 10 109 hommes
1er janvier 1950 : 41 900 hommes
1er mai 1954 : 51 721 hommes

Les Armées Nationales

1er octobre 1946 : 5 588 (Bataillon Cochinchinois, Armée Royale Khmère, Garde Nationale Laotienne).
31 décembre 1947 : 18 014 (Garde Républicaine Cochinchinoise, Garde Tonkinoise, Milice d'Annam, Garde du Sud Annam, Garde Montagnarde, Gendarmerie Laotienne, Armée Royale Khmère).
1er mai 1954 :
Armée Vietnamienne : 208 232 réguliers et 41 078 supplétifs.
Armée Laotienne : 20 272
Armée Cambodgienne : 18 884 réguliers et 5 163 supplétifs.

Difficultés dans les populations

L'incorporation de nombreux Indochinois au sein des unités des TFEO jusqu'alors européennes dans leur immense majorité ne va pas sans entraîner de profonds remous aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des unités jaunes.

Les recrutements locaux révèlent assez rapidement leurs limites (4). Ainsi les régions de l'ouest peuplées surtout de khmers krom abritent 250 000 habitants. En 1947, elles ont déjà fourni à l'armée fédérale 10 000 tirailleurs et 4 000 supplétifs alors que 25 000 hommes seulement sont en âge de porter les armes. Les autorités administratives des hauts plateaux du Sud Annam se plaignent à la même époque du caractère désordonné des incorporations. Au Laos, pourtant favorable à la cause française, les bonzes, les chefs de province et les familles s'émeuvent du départ des jeunes hommes, qui nuit gravement à la récolte du riz. Au Tonkin, le Bataillon de Marche Indochinois envoie en décembre 1948 dans les zones Nung et Tho des permissionnaires avec mission de ramener chacun cinq engagés volontaires. Le 21e RIC qui a la charge de ce secteur et a aussi besoin de soldats locaux prend ombrage de ces empiètements. Il arrête à leur retour les recruteurs et récupère à son profit les conscrits, qui refusent alors presque tous de signer un contrat dans ce corps. Ils ont été en effet séduits par les promesses des vieux tirailleurs du BMI qui leur ont fait miroiter les avantages à servir dans un corps aussi glorieux que le leur.

En outre, bientôt, les organismes paramilitaires tels que les diverses gardes puis les armées nationales vont exiger leurs contingents. Durant le même temps, le Viêt Minh recrute massivement pour son corps de bataille qui passe de 80 000 hommes en 1947 à 280 000 en 1953. Les besoins en coolies pour les deux camps sont également très importants. Il faut, par exemple, en opération 38 porteurs pour charrier 300 coups de mortier de 81. Très souvent, les paysans sont réquisitionnés la nuit par les rebelles pour saboter les routes et le lendemain par les Français pour les réparer. Il convient aussi de ne pas oublier que les troupes de l'Union Française détiennent des prisonniers et internés militaires rebaptisés le 8 avril 1954 prisonniers de guerre et internés. A cette date ils sont 50 958, dont 2 000 présents à Diên Biên Phu.

Il n'est donc pas étonnant qu'à la suite de telles levées qui pèsent sur la vie des campagnes une grande lassitude s'empa-

re des populations mises à contribution (5). A la fin de 1953, dans la région de Seno-Savannakhet l'Etat-Major français se plaint que les chefs de village laotiens ne lui accordent des coolies qu'avec la plus extrême réticence alors qu'ils les fournissent sans difficultés à l'adversaire. Mais ce dernier dispose de moyens plus coercitifs.

Difficultés dans les corps

Des réserves sont émises quant à l'opportunité de remplacer les Européens par du personnel local. Ainsi, certains officiers redoutent que la valeur combattive des unités "soit amoindrie par la présence d'un nombre excessif d'autochtones". Dès septembre 1946, un document précise que "le jaunissement à la suite des premières expériences tentées n'apparaît pas sous un jour aussi favorable qu'on pouvait l'espérer". A la même date, un rapport de l'Inspecteur Général des Colonies Gayet conclut "à l'éradication des Indochinois appartenant aux troupes de souveraineté". Quelques formations d'origine métropolitaine telles que les Bataillons de Marche des 35e et 151e RI ont du mal "à digérer" les nouveaux incorporés originaires de la péninsule" qui mettent à dure épreuve les nerfs des Français isolés au milieu des Autochtones".

Des impossibilités techniques sont aussi avancées. L'Arme Blindée Cavalerie estime que les Indochinois sont incapables de piloter les chars et les automitrailleuses du fait de leur faiblesse musculaire. Les Transmissions sont embarrassées par des Cambodgiens et des Laotiens qui ne peuvent apprendre la lecture au son car ils ignorent l'alphabet latin. Quelques cadres des troupes aéroportées mettent en doute l'aptitude des candidats parachutistes locaux à sauter. Ils sont très vite rassurés car les 150 hommes de la 3e compagnie du 1er bataillon SAS puis un peu plus tard les 130 Tonkinois de la 4e compagnie du BMI "passent la porte" comme un seul homme derrière leurs chefs respectifs, les lieutenants Grillet-Paysan et Nguyen Van Vy. Mais le Commandement renâcle à leur accorder le brevet et la solde. Dans ce concert de lamentations toutefois le Génie note avec satisfaction "que les Tonkinois sont de bons sapeurs" et le Train apprécie les aptitudes à la conduite et à la mécanique des nouveaux incorporés, qui ont cependant "un peu trop tendance à démonter entièrement les moteurs de leurs véhicules".

En dépit des avis restrictifs trop pessimistes de certains esprits, au fur et à mesure de la poursuite des hostilités, de nombreuses unités mixtes ou autoch-

tones vont voir le jour et donner satisfaction. Deux dates permettent de mieux comprendre l'évolution des opinions. En septembre 1946, le Sous-Lieutenant Nghiem Xuan Toan, appartenant à la famille du Tong Doc Vi Van Dinh "colonne de l'Empire, d'Annam et grand chef des Thos", débarque à Saigon avec 187 tirailleurs venant de Shanghai. Ces vieux militaires qui désirent avant toute chose aller combattre dans la haute région tonkinoise sont jugés par l'Etat-Major "d'esprit douteux car voulant constituer des bandes à la frontière chinoise et présentant un danger pour leurs cadres". Quelques années plus tard, dans la nuit du 29 au 30 mars 1951, le même Lieutenant Toan qui a constitué avec ses Nungs et ses Thos la 150e Compagnie Légère de Supplétifs Militaires (CLSM) défend héroïquement Mao Khé Mines. Blessé au cours de l'action, il est décoré sur son lit d'hôpital de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur par le Général de Lattre de Tassigny.

Colonel Maurice Rives

(1) Cette appellation remplace celle de "Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient" dès mars 1946

(2) Sir Robert Thompson, stratège britannique ayant réduit avec succès une rébellion en Malaisie, a attiré à plusieurs reprises l'attention du commandement français sur cet impératif.

(3) Le terme de "surjaunissement spécial" est utilisé pour les bataillons de chasseurs laotiens.

(4) En 1954 au Vietnam les troupes de l'Union Française contrôlent 11 500 000 habitants et le Viêt-Minh 9 500 000.

(5) En 1953, le Capitaine Viannay, ancien Directeur du Centre Psychotechnique d'Hanoi, prône le recrutement de 500 000 conscrits dans le delta. Il estime qu'une telle opération ne gênera pas la vie économique de la région. Cet officier doit ignorer que lorsque les troupes de l'Union Indochinoise progressent dans ces contrées elles ne trouvent dans les villages que des femmes, des enfants et des vieillards.

Dès la fin 1945, les Cambodgiens s'enrôlent en masse. (Cliché ECPA)



Les journées d'études de l'ANAI en 1997 (suite)

Le bulletin du 1er trimestre a publié les documents qui avaient été préparés pour les journées d'études : rapport d'activité du siège, palmarès des sections, rapport financier. Le compte rendu des réunions est présenté ci-dessous.

Congrès des présidents (7 mars)

Plutôt que d'afficher les meilleures réalisations des sections, il s'agissait de réfléchir aux méthodes qui avaient permis ces résultats afin que chaque président puisse tirer profit de l'expérience des autres. Le Professeur Navarranne assumait le rôle d'animateur et de modérateur des exposés sur quatre thèmes.

La pédagogie

C'est la réponse au devoir de mémoire et d'information qui nous incombe, face à une méconnaissance évidente des pays d'Indochine et de l'œuvre de la France en Indochine.

Les conférences qui obtiennent du succès sont organisées selon un plan régulier (cycles) en un lieu unique pour le grand public, ou dans les écoles selon les programmes ; elles font appel à des conférenciers recrutés localement (sauf quelques personnalités extérieures) ; les sujets, toujours relatifs à l'Indochine, sont variés (culture, économie, santé, religion, ethnographie...).

Les expositions (trois sont en circulation, un certain

nombre d'autres en préparation) doivent être appuyées d'explications verbales ou de vidéo et de documents plus détaillés à distribuer. Elles sont évolutives : le monde change, le public de même ; donc, sur des bases identiques, il faut modifier la forme, la présentation, la mise en valeur relative, l'argumentaire.

Pour toucher le public, la presse locale, les radios locales et libres sont de bons supports. Il est bon de profiter d'un événement (film, manifestation, célébration...) qui a sensibilisé l'opinion, avant de proposer une exposition ou un cycle de causeries.

L'organisation d'expositions à l'échelon régional serait sans doute une solution moins onéreuse et plus souple.

Le recrutement

- par une action psychologique tout azimut : faire connaître l'A.N.A.I. et ses missions, son caractère spécifique (exclusivement l'Indochine, toutes périodes confondues, civils et militaires, familles et amis...),
- en pénétrant les milieux qui peuvent s'intéresser à l'Indochine (entreprises qui y agissent et envoient des personnels, universitaires et scolaires selon leurs programmes, "humanitaires" en mission (sociale, médicale), voyageurs de retour d'Indochine, Indochinois vivant en France et cherchant à mieux connaître leur pays, parents d'adoption d'enfants indochinois),
- en disposant d'un document publicitaire clair et synthétique (national ou local) qui présente l'ANAI, ses missions, ses objectifs, son intérêt, à distribuer en toutes occasions favorables,
- en participant à toutes

manifestations pour attirer l'attention et susciter l'intérêt,

- en organisant des voyages en Indochine avec des adhérents cultivés et expérimentés, capables d'instruire les touristes,

- en accueillant favorablement tous éventuels futurs adhérents (pots, informations détaillées, rencontres amicales avec des homologues déjà adhérents),

- en préparant avec les anciens et les Indochinois des fêtes, spectacles ou réceptions à thèmes,

- en s'attachant à instaurer une meilleure communication entre les différentes catégories d'adhérents.

Les relations extérieures

- excellentes avec l'ONAC,
- plus variables avec les autorités administratives (contacts personnels à accentuer, rôle des présidents d'honneur),
- participations croisées avec les associations vietnamiennes, cambodgiennes, laotiennes, en restant attentif à leur particularisme,

- collaboration avec les associations en vue d'échanges d'information, de participation à des actions en France ou en Indochine,

- organisation de manifestations communes,
- liaisons plus intenses avec les grandes ONG généralistes,

- relations avec des entreprises ou groupes (chambres de commerce...).

L'action en Indochine

- par l'intermédiaire des organismes et associations : aide à la francophonie, envoi de livres, de matériel médical, participation à des programmes d'action humanitaire ou culturelle, accueil d'étudiants, de jeunes ve-

nant en France pour spécialisation ou stage, aide à la formation continue du personnel de santé (difficultés : en France l'aide des entreprises, en Indochine une propagande antifrançaise de plus de 40 ans),

- directe : ANAI-Parrainage ; les parrainages sont en progression : soit individuels (parrains/enfants, sections/enfants) soit pour soutenir tel projet, telle réalisation.

Création d'une Banque de l'Espoir : cette formule permet la participation de sections ayant moins de moyens et moins d'appui. D'autre part elle lance des liens d'amitié avec des enfants, des jeunes, des handicapés en France.

Expression libre

Ce temps a été donné aux présidents afin qu'ils puissent s'exprimer hors des thèmes précédents, (suggestions, observations, critiques, appels...).

Nous relevons :

- recherche d'un canal fiable pour atteindre les enseignants et par eux trouver les jeunes (IHEDN - Inspection d'académie),

- organisation en Ile-et-Vilaine de manifestations en souvenir d'Auguste Pavie,
- célébrations dans plusieurs sections d'Alexandre Yersin,

- le comité d'entente des ethnies indochinoises en Midi-Pyrénées permet de toucher des familles oubliées dans les structures d'entraide,

- importance de l'action des délégués au sein des sections,
- collaboration avec l'ACUF en matière d'exposition,

- nouveau diaporama de Michel Tauriac (300 diapos et une conférence) sur Angkor, l'histoire, l'action de l'EFEO, les Cambodgiens.

Vœux et motions

Approuvé par plusieurs présidents départementaux, le président de la section des Alpes Maritimes souhaite un geste d'apaisement dans le conflit qui oppose certains lecteurs à l'auteur des Chroniques de Cochinchine. Le président national souscrit volontiers à ce vœu ; il exprime publiquement ses regrets sincères aux anciens qui se sont sentis blessés par des propos excessifs.

Le président de la section de la Manche constate la faible représentation des présidents départementaux (en fait cinq sur vingt cette année) au conseil d'administration national. En l'absence de candidature nouvelle à l'appui de cette remarque, aucun débat n'est engagé.

Le même président dénonce le manque de liberté d'expression des présidents départementaux dans la rubrique "Vie des sections" du bulletin de l'ANAI. Tout environnement subjectif de cette observation étant écarté, l'étude de la réglementation fiscale et des tarifs postaux dégage deux impératifs :

- pour obtenir le taux réduit d'affranchissement, une publication doit réserver la moitié de sa surface à des informations d'intérêt général, vie de l'association et publicité exclues,
- pour peser moins de cent grammes, le bulletin doit se limiter aux trente-six pages actuelles.

Il est donc parfois nécessaire de réduire les textes proposés tout en préservant l'essentiel : la valeur d'exemple de certaines activités pour les autres sections, les bonnes relations publiques locales et la communication interne de chaque section. Plusieurs présidents rappellent d'ailleurs qu'ils éditent un bulletin propre à cette fin.

Lorsque les délais le permettent, la concertation est souhaitable. Mais une autorégulation à la base ne l'est pas moins.

Lorsque les délais le permettent, la concertation est souhaitable. Mais une autorégulation à la base ne l'est pas moins.

Assemblée générale (8 mars)

Budget 1996

(présenté par M. Aubry, Trésorier Général, et M. Chanu, Expert-Comptable).

Pour la première fois les comptes d'ANAI-Parrainage ont été intégrés dans le budget de l'ANAI. Il apparaît qu'ANAI-Parrainage équivaut à la moitié du budget de l'ANAI proprement dite. D'ailleurs, les dons sont plus importants au bénéfice d'ANAI-Parrainage qu'au bénéfice de l'ANAI.

En ce qui concerne les comptes de l'ANAI, comme en 1995, le budget est de l'ordre du million de francs. Après deux années déficitaires, nous sommes à nouveau bénéficiaires, notamment grâce à la décision de 1995 d'augmenter la cotisation le 1er janvier 1996.

Recettes

- Cotisations : elles ont augmenté de 15 %. Progression satisfaisante.

- Dons : ils sont en diminution mais en progression au profit d'ANAI-Parrainage.

- Subventions : des variations tiennent en partie au décalage des dates de versement. Pas d'évolution marquante, sauf la diminution de la subvention du ministère des anciens combattants.

- Publicité : il s'agit malheureusement, toujours, d'un petit chiffre stable...

Au total, nous avons encaissé, déduction faite des ristournes faites aux sections départementales, 1 081 685 F.

Dépenses

- Personnel (salaires et charges) : une augmentation de 5 % des salaires (hors charges sociales) est due à un rappel d'ancienneté imposé par les conventions collectives ; par ailleurs progression très modérée.

- Bulletin : coût net, à savoir simplement impression, routage, affranchissement, 243 000 F., en augmentation de 4 % par rapport à 1995. Mais ce coût doit, comme toujours, être majoré d'une grande partie du travail du personnel du siège (frappe, téléphone, courrier, déplacements, achat de documentation) ; le bulletin représente le poste le plus lourd du siège.

- Animation du mouvement : il s'agit des dépenses liées à nos activités, telles que location de salles (congrès, assemblée générale), frais de déplacements, frais divers pour les cérémonies organisées par le siège, soit 153 000 F.

- Frais de fonctionnement, y compris les achats de livres, insignes, cravates, etc. qui sont revendus, le produit de cette vente étant retracé sur deux lignes de recettes (d'où, à ce dernier titre, une recette nette qui varie de manière aléatoire : + 20 000 F. en 1994, + 95 000 F. en 1995, + 56 000 F. en 1996).

Les dépenses d'affranchissement, de téléphone, de loyer, d'assurances, etc. figurent sur des lignes séparées.

En conclusion, le budget est en excédent de 48 000 F., c'est un redressement important par rapport à l'année dernière où le déficit était de 70 000 F. (redressement de + 118 000 F.).

La situation de trésorerie au 31 décembre 1996 est indiquée ; une ligne précise, hors bilan, le montant des loyers, crédit-bail à échoir.

- Mme Lucas-Potier explique que les parrainages sont fixés pour une année et qu'on les retrouve exactement dans la comptabilité. Les dons exceptionnels, destinés à un filleul ou à un projet, voire non affectés, sont comptabilisés à part.

- S'agissant des "ristournes" aux sections, M. Aubry dit qu'il n'y a pas d'évolution régulière d'une année à l'autre. A une question du

président de la section du Morbihan, le Président prend note et promet étude et réponse précises.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Election du tiers sortant du Conseil d'Administration

Les sept administrateurs dont le mandat est échu sont :

- le Colonel Baudin, président de la section des Deux-Sèvres, absent ce jour car il présente une exposition,
- le Colonel Blaise, ancien trésorier général de l'ANAI et ancien président de la section du Val de Marne,
- M. Bouvier, président de section de Seine et Marne,
- M. l'Ambassadeur Gorce,
- le Général Ly Ba Hy,
- le Général Mailfait.

Un vote bloqué réélit les six premiers administrateurs.

Pour remplacer le Général Mailfait qui ne se représente pas, le Président propose le médecin en chef (E.R.) Nguyễn, déjà coopté par le conseil d'administration. Il retrace son exceptionnel passé et ses intentions d'organiser un voyage de jeunes au Vietnam à l'occasion du sommet de la francophonie. Très applaudi, le médecin en chef Nguyễn est élu à l'unanimité.

Les effectifs

(présentés par le Colonel Poupard, délégué du Président auprès des sections). 8896 adhérents répartis en 46 sections couvrant 51 départements, plus deux comités autonomes.

Nouveaux adhérents en 1996 : 774, soit deux nouveaux adhérents par jour.

Pertes en 1996 : 911, pour cause de non-paiement de cotisation ou de décès.

Par ailleurs, cinq présidents anciens, ayant bien mérité de l'ANAI, ont laissé leur place à cinq présidents plus jeunes.

C'est à Hué, capitale de l'Empire du Sud Pacifié, qu'on peut avoir la chance d'apercevoir dans sa splendeur asiatique le souverain tout puissant vers lequel nul ne pouvait, naguère, lever les yeux, sous peine de mort. Il n'est pas de cité dans toute l'Indochine qui ait conservé un cachet plus particulariste et une physionomie plus méditative. Il se dégage de Hué un parfum de philosophie suprême. L'Empereur Thieu Tri, en des poésies fameuses, a chanté ses vingt sites principaux et il a exprimé avec délicatesse le charme visible et invisible de ces lieux prédestinés. A travers le temps, Hué est restée la ville jalouse de sa beauté, de ses traditions, de son originalité où le "Duc Hoang Dê", le Maître absolu, symbole des vertus divines et humaines, règne selon les principes de la dynastie des Nguyễn.

Non loin de ce Fleuve des Parfums, qui promène paresseusement ses eaux entre les rangées de flamboyants et de lilas du Japon décorant ses rives, dans le recueillement des palais, des cours et des jardins dont l'ensemble forme une vaste forteresse, vit le Fils du Ciel chargé de veiller sur l'Annam. Il est ainsi doublement caché aux regards indiscrets car, en dehors de l'issue qu'offre le fleuve, Hué est enfermée comme dans un écrin par les hauteurs aux trois quarts circulaires de la chaîne annamitique. Encore, ce Fleuve des Parfums ne permet-il pas de communiquer avec la mer. A son embouchure, une barre interdit la navigation et les lagunes dans lesquelles il se perd ne constituent pas des obstacles moins considérables.

Quand on parle de la "capitale", il ne faut donc pas prendre ce mot au sens strictement occidental, c'est-à-dire en imaginant une cité qui s'impose à toute une région par sa situation géographique, qui permet de rayonner aisément, qui facilite les mouvements commerciaux. Hué est avant tout un lieu de retraite magnifique qui vaut par la majesté de la nature environnante aux langueurs tout asiatiques, par l'ampleur de sa citadelle et le choix de ses monuments, par la paix de ses tombeaux, par son mystère même. C'est une capitale spirituelle et politique que ses fondateurs ont choisie pour des raisons

d'ordre magique. Ils ont, en effet, constaté que là se concentraient toutes les influences surnaturelles. N'est-ce



L'Empereur Khai Dinh

point en cet endroit qu'a été comblée la veine du dragon coupée plusieurs siècles auparavant ? A la dynastie des Nguyễn revient l'honneur d'avoir rétabli la tradition nationale, d'avoir infusé une vie nouvelle à l'Annam, d'avoir redonné toute sa force au dragon.

Le R.P. Cadière a écrit une bien jolie page sur cette intervention des esprits en faveur de Hué. Les montagnes, les bois, les cours d'eau sont peuplés de génies : "Partout, dit le savant missionnaire, des légendes consacrent la mainmise des esprits sur la capitale, et en même temps que leur bienfaisante influence, leur intervention constante. Ces dispositions bienveillantes des êtres surnaturels sont l'effet - et la cause en même temps - des sentiments dont sont animés les habitants de Hué envers leurs célestes protecteurs. Du haut en bas de l'échelle sociale, depuis l'Empereur qui sacrifie au ciel sur le tertre du Sud, jusqu'au dernier des tireurs de pousse qui, aux jours rituels, fleurit de deux fleurs d'œillet son véhicule cras-

seux en l'honneur de l'esprit qui attire les clients, partout, dans les silencieuses profondeurs du palais comme dans la dernière des cases et dans la plus misérable des barques, aux jours consacrés par la coutume ou voulus par les génies, l'encens fume, des guirlandes de fleurs sont suspendues, des mets sont offerts, le vin et le riz sont versés, les corps se figent dans la crainte et le respect, se tendent vers l'objet du désir ou s'épanouissent dans la reconnaissance. La piété et la religion des hommes sont égales à la bonté des dieux !" Hué est donc bien la retraite idéale où le souverain se trouve dans les meilleures dispositions pour réfléchir à ses devoirs et pour cultiver la science du gouvernement. Entouré d'aussi propices influences terrestres et célestes, il doit exercer sa mission de telle sorte qu'il devienne le guide éclairé des âmes et des choses, "le père et la mère de ses sujets". C'est parce que Hué réunit tant d'harmonieuses conditions pour la direction du peuple de l'Annam que Thieu Tri a proclamé la supériorité de la "merveilleuse capitale" sur toutes les autres villes.

Quand on chemine le long du canal Phu Cam, à 1 km au sud de la Cité interdite on découvre à gauche, un peu avant d'arriver au pont d'An Cuu, un grand portique de style indigène. Derrière cet écran d'une curieuse esthétique il y a un jardin dont l'exotisme est savamment discipliné et, au fond du jardin, une villa à étage. Ce mélange de coquetterie occidentale et d'art annamite ne laisse pas que de surprendre le visiteur. Il a devant lui la maison de plaisance de l'Empereur actuel, S.M. Khai Dinh. C'est là que, fort souvent, le monarque vient se reposer de ses soucis gouvernementaux. Il aime à se retirer en cette villa, non seulement pour fuir l'étiquette du palais et les fatigues administratives, mais parce que le passé l'attire dans ce nid de verdure. Une partie de sa jeunesse s'y est écoulée. Mais la maison était alors plus modeste. Elle ne comprenait qu'un rez-de-chaussée et un petit temple pour le culte des ancêtres. Les serviteurs n'étaient pas nombreux. La vie qu'on y menait était simple et frugale. S.M. Khai Dinh sans doute n'osait guère penser,

en se prosternant devant les tablettes de ses ascendants, qu'un jour viendrait où son nom serait transcrit sur le Livre d'Or et affiché dans tous les temples des anciens rois et dans le Nam Giao - le temple du ciel.

A la suite de quelles péripéties le jeune prince prit-il donc le pouvoir ? C'est cette page de la plus récente histoire de l'Annam que je voudrais écrire.

L'Empereur Dong Khanh, qui était monté sur le trône en 1885 pour succéder à son frère Ham Nghi ne gouverna malheureusement que trois ans et demi. Grand ami de la France, alors que nous fondions les meilleures espérances sur sa collaboration, il fut emporté à l'âge de trente ans. Il laissait deux filles et un fils, Buu Dao, de son titre de prince Phung Hoa (Celui-qui-se-transforme-en-phénix), âgé de trois ans et que l'on trouva trop jeune pour régner. A la place de Phung Hoa, les deux gouvernements, l'annamite et le français, choisirent un prince d'une autre branche, Buu Lan, qui prit le nom de Thanh Thai (Bonheur absolu et succès en tout).

Les deux veuves de Dong Khanh, la première et la seconde reines (celle-ci mère de Phung Hoa), se retirèrent avec leur fils au tombeau de l'Empereur défunt dans les environs de Hué. Bien que menant une existence matériellement médiocre et des plus effacées, elles firent donner au jeune prince une solide éducation traditionnelle et les notions indispensables d'écriture, de lecture et de morale. Elles l'associaient à leur culte, suivant en cela les recommandations de Confucius : "Respecter ce qu'ont respecté les ancêtres ; chérir ce qu'ils ont aimé ; les servir morts comme s'ils étaient vivants : les honorer ensevelis dans la tombe comme s'ils étaient encore présents. N'est-ce pas là le comble de la piété filiale ?" Elles lui inspiraient les sentiments de la dignité personnelle, car le Livre des vers dit : "Sois attentif sur toi-même jusque dans ta maison. C'est ainsi que le sage s'attire le respect, lors même qu'il ne se produit pas en public".

Quand il eut atteint sa dix-huitième année, Phung Hoa vint s'installer dans la petite villa de Phu Cam dont nous parlions tout à l'heure. Il avait déjà acquis une bonne connaissance des classiques chinois et il continua à les travailler. Il se plaisait non moins à l'étude des questions rituelles et de l'histoire de son pays. Ceux qui l'approchaient ne pouvaient que louer la dignité de sa vie et reconnaître la noblesse de ses sentiments. "Ong Hoang Ca" (Monsieur le prince aîné), comme l'appelaient les indigènes, montrait envers tous une parfaite courtoisie. Sa distinction physique,

sa voix très douce, sa physionomie agréable lui attiraient la sympathie des gens d'alentour. Il n'oubliait pas cet autre précepte de Confucius : "Celui qui aime ses semblables est vraiment homme". Et, précisément, son attitude si humaine contrastait avec l'arrogance de certains membres de la branche régnante. Le philosophe a bien marqué le rayonnement sympathique de celui qui recherche ainsi le bien de ceux qui l'entourent : "Il brille comme le soleil et la lune. Sa régularité est comparable à celle des quatre saisons. Son influence rappelle celle des esprits. Si son action devance le ciel, le ciel ne le contrarie pas. S'il suit le ciel, il se conforme aux saisons. Et si le ciel ne lui résiste pas, bien moins encore les hommes et les esprits lui résisteront-ils !"

L'Empereur Thanh Thai, au fond, était très hostile à ce jeune prince qui, pourtant, ne lui portait pas ombrage. Il ne lui épargnait aucune brimade. Ainsi, l'accès du Palais était interdit à Phung Hoa lors des grandes fêtes rituelles. On le mettait à l'écart de tous les honneurs. Une pension dérisoire lui était allouée. Mais Phung Hoa supportait en sage toutes ces misères. Dans sa villa d'An Cuu qu'il décorait lui-même avec un goût exquis, il s'occupait de peinture et de musique. Artiste dans toute la profondeur du mot, d'une sensibilité raffinée, d'une adresse manuelle remarquable, il veillait à tout son petit domaine. Il excellait à varier le dessin de son jardin, à tailler les arbustes à la mode chinoise et japonaise, à cultiver les arbres fruitiers. Il savait aussi dresser les chevaux soit pour les courses, soit pour l'attelage. Par conséquent, en dehors de la lecture des livres canoniques et des exercices de piété, il n'était point embarrassé pour occuper ses loisirs. Peut-être négligea-t-il un peu la connaissance du français. Mais s'il ne parlait pas correctement notre langue à ce moment-là, du moins était-il déjà capable de l'entendre et de suivre utilement une conversation.

Phung Hoa ne faisait jamais aucune allusion au trône d'Annam. Tout en se souvenant qu'il était le fils de l'Empereur et en conservant - malgré les difficultés matérielles de l'existence - une impeccable élégance, il ne lui arrivait point d'épiloguer sur l'avenir. Comme tout prudent Annamite, il attendait avec patience le déroulement de son destin.

Or, en 1907, l'Empereur Thanh Thai, usé et à demi-fou, abdiqua en faveur de son fils "Duy Tan" (l'ami des réformes) âgé de sept ans. Si Phung Hoa ressentit quelque amertume de ce choix, il la cacha soigneusement et il ne se départit

point de sa discrétion coutumière. Il ne voulait en rien forcer les événements. Ce sont les événements qui, à quelques années de là, le tirèrent de l'obscurité. En 1916, une vague conjuration se forma à Hué et le faible Duy Tan y prêta l'oreille. Crut-il sincèrement qu'il pourrait échapper au protectorat français grâce à la guerre, ou bien n'osa-t-il plus reculer après avoir été entraîné dans le complot ? Toujours est-il que, dans la soirée du 3 mai, le jeune Empereur quittait son palais pour prendre la direction des insurgés. Il fut bientôt rejoint par nos agents, le service de la Sûreté n'ignorant rien de ses faits et gestes. Après une équipée qui dura trois jours, il était pris et ramené dans la capitale. Le 8 mai, le Gouverneur Général Roume arrivait de Hanoi. Au cours d'une réunion qu'il présida, assisté de M. Charles, résident supérieur en Annam, et où siégeaient les membres du Grand conseil secret, la déposition de Duy Tan, qui avait été placé aux arrêts dans la Citadelle, fut décidée. C'est alors qu'à l'unanimité - tous les candidats appartenant à la branche Thanh Thai ayant été écartés - on convint d'appeler le prince Phung Hoa.

Le 10 mai, M. Roume eut à la Résidence supérieure une première entrevue avec le futur empereur qui vint en simple pousse-pousse. Le prince était tellement ému qu'il eut beaucoup de peine à s'exprimer et à remercier les deux gouvernements d'avoir pensé à lui qui n'avait jamais intrigué pour obtenir le pouvoir. La tête haute, il allait bientôt franchir le seuil du Palais de ses ancêtres qu'il avait quitté vingt-sept années auparavant. Phung Hoa prit le chiffre de règne Khai Dinh - ce qui signifie "Ere de progrès". Le 18 mai 1916 - jour reconnu favorable par les astrologues - il fut intronisé selon les rites et la pompe officielle et, sous ce nom inscrit sur le livre d'or qui n'est ouvert qu'au commencement et à la fin de chaque règne.

L'activité de l'empereur Khai Dinh ne tarda pas à se manifester. D'abord les relations avec la France furent cordialement rétablies, tout un ensemble de réformes envisagées d'accord avec le gouvernement protecteur. M. Albert Sarraut, et ensuite M. Maurice Long, trouvèrent en lui un esprit éclairé et prêt à collaborer franchement à l'amélioration des institutions de l'Empire. Tout récemment, était créée, par exemple, une chambre consultative indigène pour l'Annam.

C'est que le jeune souverain est imbu d'une tout autre idée de sa fonction que ses prédécesseurs. Il prétend s'inspirer des principes qui guidèrent les grands

monarques Nguyen. Le titre d'Empereur du Sud Pacifié n'est pas un vain titre. Lourds sont les honneurs comme les devoirs qui s'y attachent. Il serait incorrect de juger le rôle d'un empereur asiatique en le comparant au rôle d'un empereur occidental. Chez nous on parle volontiers du "despotisme" des monarques lointains et ils apparaissent à beaucoup comme des autocrates n'ayant d'autre frein que leur fantaisie.

En réalité, si cet absolutisme n'est en apparence tempéré par aucune règle écrite, il est, quand même, limité par les devoirs qu'inspire la doctrine confucéenne et par les droits de la commune et de la famille. Toute la société annamite est imprégnée de la morale qui découle de textes sacrés et des préceptes des philosophes.

L'Empereur a la garde de cette morale et aucune classe aristocratique ne s'interpose entre lui et ses sujets. Le "Duc Hoang Dê", le juge suprême, incarnation de la loi, parle et agit au nom de la nation. Ses intermédiaires les mandarins, divisés en neuf classes, ne forment pas une caste héréditaire. Ils sont recrutés au concours. Le plus pauvre enfant de la rizière, s'il se distingue par ses mérites intellectuels, peut devenir l'une des quatre colonnes de l'Empire, c'est-à-dire l'un des quatre ministres. C'est du peuple que sortent tous les mandataires du maître tout-puissant. Par l'obtention des titres universitaires et par la démonstration publique de hautes qualités morales, ils arrivent au sommet de la hiérarchie administrative. Mais leurs descendants n'ont nullement droit, par leur naissance, à des places spéciales dans l'Etat et ils ne conservent aucun privilège. Ils ont simplement droit à des distinctions honorifiques qui diminuent de génération en génération. Et si, au bout d'un certain temps, les petits-fils de ceux qui occupèrent les plus hautes charges n'ont pas acquis une science personnelle et s'ils n'ont point passé les examens d'une manière satisfaisante, ils retombent perdus parmi les communs mortels.

L'Empereur lui-même, s'il manquait à sa mission, s'il n'observait pas les rites, et s'il se montrait indigne des honneurs qui lui sont conférés, pourrait être excommunié par le peuple. Dénoncé par ses sujets - qui le considéreraient comme ayant failli au mandat du Ciel - il serait chassé du palais. Cela s'est vu. Des révoltes sanglantes ont éclaté dans l'histoire. Des dynasties se sont ainsi écroulées.

Aussi bien, quand l'empereur gouverne avec prudence, tout attentat commis contre lui est réprimé avec férocité. Sa vie et son prestige sont sauvegardés par

des lois implacables. Non seulement l'homme coupable d'un attentat contre le souverain, mais toute sa famille peuvent être anéantis après des supplices appropriés à la faute.

Au palais de Hué, l'étiquette reste extrêmement sévère. Le règlement pour les escortes, pour la garde, pour la police intérieure n'autorise point la moindre atteinte à la dignité impériale. Dans la capitale même, on sent une crainte respectueuse planer sur toute chose.

L'Empereur Khai Dinh n'a rien négligé pour renforcer l'éclat de ce protocole et pour revivifier les coutumes passées pouvant s'allier à un élégant modernisme. Ses goûts artistiques se sont imposés également depuis son accession au trône. A peine était-il installé que les appartements privés du palais, le palais des Reines mères, les dépendances et les cours, jardins et temples dont l'entretien laissait beaucoup à désirer depuis un certain temps furent remis en état. On assista à une complète transformation et à une véritable renaissance de l'esthétique annamite. Le tombeau de Dong Khanh fut particulièrement l'objet de attentions dévotieuses de Khai Dinh, qui n'a jamais manqué à la règle confucéenne. Le monarque a aussi fait choisir par ses géomanciens et ses astrologues l'emplacement de sa propre tombe et du tombeau des Reines mères - ce qui est en Annam une haute marque de sollicitude et d'amour. Sa générosité n'a pas été moins apparente à l'égard de Thanh Thai, des princes et des princesses de cette famille qui ne lui avaient cependant point épargné les déboires. L'Empereur Khai Dinh n'a pas voulu se rappeler les offenses naguère commises envers le prince Phung Hoa.

La signature de l'Empereur : un point rouge marqué d'un pinceau léger.



Un seul fils - le prince Vinh Thuy - est né du souverain de l'Annam. Ce prince, âgé de neuf ans, accompagna son père en France, en mai 1922. Il est resté à Paris pour parfaire son instruction et son éducation. C'est M. Charles, ancien résident supérieur à Hué, qui a été chargé de l'initier à la culture occidentale. Nulle preuve plus complète de l'attachement de S.M. Khai Dinh à la France ne pouvait nous être fournie que son désir de voir son enfant profondément lié à nous par des liens spirituels.

Le fait même que l'Empereur en personne ait quitté ses Etats pour rendre visite à la nation protectrice apparaît non moins significatif. A cette occasion, S.M. Khai Dinh a dit, dans le langage des lettrés de son pays, les bienfaits de la politique d'association que poursuit la France en Extrême-Orient. "Vous êtes, a-t-il déclaré, une grande pensée vivante, active, créatrice. Nous sommes une grande pensée méditative et calme qui se complait dans le pieux recueillement des choses mortes.

Pourtant, vous avez su, par le chemin de l'esprit et du cœur, respecter notre passé et le faire servir à la glorieuse édification de votre avenir. Par une suprême et subtile intelligence, chez vous vous n'avez rien renié, rien méprisé. C'est pourquoi je suis venu à travers les océans apprendre de vous, de votre clair génie, la grande leçon conciliatrice qui unira à jamais les destinées de mon peuple aux destinées de la France suzeraine".

Quel commentaire ajouterait-on à un tel hommage ?

François de Tesson

"Dans l'Asie qui s'éveille" (1925 ?)

ANAI PARRAINAGE

De M. André QUAILLE, 27 rue des Buis, 25700 Valentigney

Nous venons d'effectuer un voyage de trois semaines au Vietnam, avec un certain nombre d'anciens de l'ANAI et de parrains et marraines de Franche-Comté.

A Sadec, chez Sœur Bénédicte, nous avons eu droit à une petite fête très réussie, de même qu'à Danang où l'école de Thanh Tam réunissait une trentaine de filleuls et leurs parents. Si tous les participants au voyage étaient présents à Sadec et à Danang, nous avons pu voir à quelques-uns les établissements de Lai Thiêu et ses malentendants, et de Qui Nhon avec Sœur Raphaël. A Sadec et Danang, les participants au voyage ont tous été impressionnés par la bonne tenue des enfants, la propreté et surtout de voir des enfants, notamment à Sadec, qui n'avaient pas le visage de la tristesse, mais au contraire apportaient un sentiment de joie, de satisfaction et de bonheur, bien que privés de l'affection de parents.

Nous gardons tous de ces visites une impression formidable et tous ont pu se rendre compte que les dons à ANAI-Parrainage étaient bien employés.

NDLR - Grâce à M. André Quaille, la Section de Franche-Comté parraine 54 enfants.

De Mme Thérèse LUCAS-POTIER, 69, rue Sainte-Croix, 44270 Machecoul

Savez-vous que les Cambodgiens déplacés (IDP) : Internal Displaced People, qui ont passé des années sur les "sites" en Thaïlande le long de la frontière du Cambodge, n'ont pas tous retrouvé une installation dans leur pays ? Beaucoup végètent dans la région de Battambang, où nous essayons de leur porter secours.

Les familles vivent dans la rue, sans domicile fixe, continuellement menacées. "Partez d'ici, dit la police, on a besoin de réparer la rue. — S'il faut mourir, nous mourons ici" répondent-ils. Les enfants ne sont pas acceptés à l'école parce que leurs parents ne peuvent pas payer les frais de scolarité.

Depuis le 3 mars nous accueillons vingt enfants quatre jours par semaine, de 7h30 à 16h, afin de les préparer intellectuellement à entrer à l'école. Il est urgent de les parrainer pour nous permettre de continuer cette œuvre.

La santé de ces malheureux, à Battambang ou dans les environs, est fragile. Nous les recevons en consultation



médicale tous les mercredis : examens de laboratoire et médicaments coûtent cher. Des donateurs peuvent-ils soutenir notre effort ?

*

**

En mars et avril 1997, j'ai pu visiter quelques villages des plateaux montagneux du Centre-Vietnam. Certaines zones sont toujours interdites, même aux Vietnamiens, et je n'ai pu accéder à certaines d'entre elles. La surveillance de ces régions est très étroite et je n'ai pas voulu risquer d'anéantir toutes les réalisations que nous avons obtenues. Le travail que nous effectuons dans ces diverses régions est très positif, et les résultats obtenus par nos religieuses sont pour nous très encourageants. Bien sûr, c'est la poignée de sel jetée dans la mer et, quand je suis sur place, je suis effrayé du travail qu'il nous faudrait accomplir. Mais devant le sourire des enfants scolarisés et nourris, la gratitude des adultes qui ont été soignés de leur lèpre, tuberculose, paludisme (1) et qui vont mieux, je reprends courage, pour ce qui nous reste à accomplir, bien sûr, dans la mesure de nos possibilités.

Un vieux chef montagnard, parlant encore un peu français, m'a émue jusqu'aux larmes, en me disant : "Je parle souvent seul en français, pour ne

pas oublier, ne pas vous oublier, mais j'avais retiré un mot de mon vocabulaire. Je viens de le remettre ! Grâce à l'aide que la France, par votre intermédiaire, apporte à mon village, maintenant je sais que, pour vous, nous existons encore, ce mot c'est espoir". Je suis restée sans voix, consciente de ce qu'ils attendent encore de nous, consciente du souvenir que nous avons laissé là-bas et de la tâche à accomplir. Mais, comme lui, nous allons mettre le mot espoir en avant et, grâce à l'aide de tous, nous continuerons à apporter notre petite pierre à l'édifice d'amour et d'aide que nous construisons chaque jour.

Pour des raisons de sécurité, pour notre équipe sur place, je ne donne pas de nom, mais je voudrais dire combien ces peuples minoritaires sont courageux et volontaires. Les jours du Vendredi Saint et de Pâques, 10 000 montagnards sont venus assister aux cérémonies religieuses, dans leurs costumes traditionnels et avec leurs instruments de musique. Ils ont parfois marché plusieurs jours pour arriver et ils savent qu'ils vont payer une amende ou être condamnés, parfois à un mois de travaux forcés ; mais ils sont là, courageux et fiers.

(1) Le dispensaire construit début 1996 a soigné dans une année 6 000 personnes.





Dorade à la citronnelle

Préparation 50 mn

Ingrédients pour 4 personnes

- 1 dorade de 1 kg
- 4 tiges fraîches de citronnelle
- quelques tiges de coriandre et de ciboulette
- 1 oignon
- 2 tomates
- 1 petit piment rouge
- 2 cuillerées à soupe d'huile

Préparation

Nettoyer et laver la dorade. L'éponger soigneusement.

(Extrait du livre "Tradition culinaire du Vietnam" édité par l'Aide à l'Enfance du Vietnam, 92, avenue du Général Leclerc, 91192 Gif-sur-Yvette)

Hacher la ciboulette, la coriandre, le piment et deux tiges de citronnelle.

Couper l'oignon en rondelles et les tomates en tranches.

Mélanger tous ces ingrédients. Saler, poivrer, puis farcir l'intérieur de la dorade avec ce mélange.

Inciser en "X" les deux faces de la dorade et appliquer sur ces incisions la citronnelle hachée provenant des deux autres tiges.

Enduire le poisson d'une pellicule d'huile et le mettre à cuire au milieu du four pendant 40 minutes (thermostat 7/8).

Servir avec la sauce de nuoc mam.

LA FÔNGTEN / LA FONTAINE

LE LOUP ET LA CIGOGNE

Les Loups mangent gloutonnement.
Un Loup donc étant de frairie
Se pressa, dit-on tellement
Qu'il en pensa perdre la vie :
Un os lui demeura bien avant au gosier.
De bonheur pour ce Loup, qui ne pouvait crier,
Près de là passe une Cigogne.
Il lui fait signe ; elle accourt.
Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.
Elle retira l'os ; puis, pour un si bon tour,
Elle demanda son salaire.
Votre salaire ? dit le Loup :
Vous riez, ma bonne commère !
Quoi ! ce n'est pas encore beaucoup
D'avoir de mon gosier retiré votre cou ?
Allez, vous êtes une ingrante :
Ne tombez jamais sous ma patte.

SÓI VÀ CÒ

Ăn tham nuốt vội
Tỉnh Sói xưa nay
Sói kia phè phỡn cổ đẫy
Nuốt nhanh tưởng đã mạng rày đi tong.
Mảnh xương mắc sâu trong cuống họng,
Thở ặc ặc khó rống, khôn la.
Bây đời phúc Sói nhà ta,
Cái Cò đâu bỗng dạo qua tới gần.
Sói ra hiệu gọi thăm Cò đến,
Bà lang ta nhanh nhẹn trở nghề,
Xương kia bà rút tức thì,
Rút xong mới đặt vấn đề tiền công.
Sói bảo : « Đòi tiền ông nữa hử ?
Rõ đùa dai con mụ nực cười !
Cò vừa thoát họng ông rồi,
Được tha đã phúc còn đòi tính công ?
Cút đi ! Bạc nghĩa ! Đừng hòng !
Từ nay chó vương chân ông, bỏ bằm ! »

NGUYỄN ĐÌNH dịch

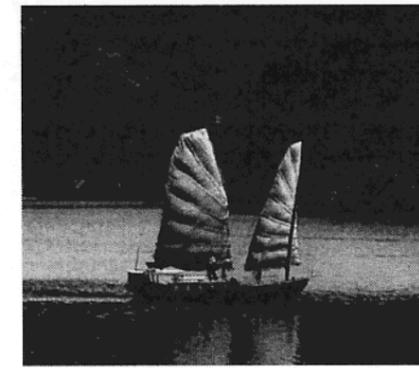
La Fôngten, fables choisies - Maison des Editions Littéraires, Hanoi

Le 24 avril dernier, le Président de la République ouvrait la 13^{ème} session du Haut Conseil de la Francophonie sur le thème "Asie et Francophonie". La perspective du sommet francophone à Hanoï en novembre prochain explique le choix de ce sujet. Il était devenu patent que la Francophonie ne pouvait se désintéresser d'un continent représentant plus de la moitié de la population du globe. Et cela d'autant plus que plusieurs pays de la zone sont membres de la communauté francophone : le Cambodge, le Laos, le Vietnam, le Vanuatu et bien sûr la France avec la Nouvelle Calédonie et l'ensemble polynésien.

La Francophonie regroupe aujourd'hui 49 Etats ayant en commun l'usage du français. Le premier sommet francophone, réunissant ces pays, s'est tenu à Paris en 1986, suivi par les sommets de Québec en 1987, Dakar en 1989, Paris en 1991, l'île Maurice en 1993, Cotonou en 1995.

Si le terme de Francophonie a été inventé en 1880 par le géographe français Onésime Reclus, l'organisation d'une communauté francophone remonte au début des années soixante grâce à l'initiative des présidents Léopold Sedar Senghor, Hamani Diori et Habib Bourguiba. Aujourd'hui on compte 265 millions de francophones. Sur cent locuteurs hors de France, deux seulement résident en Asie, la moitié en Afrique, trente en Europe et quinze en Amérique. Le taux d'enseignement est faible, à cause de la poussée de la langue anglaise en Asie. En effet, les Britanniques ont eu une influence très importante dans la zone à travers leurs différents établissements et colonies. En outre les Etats Unis ont livré la guerre du Pacifique et libéré des territoires de l'occupation japonaise. Quant à l'Australie elle y poursuit une politique très active de présence économique et linguistique.

Notre tâche en Asie est immense. Elle dépasse la simple diffusion de la langue française pour concurrencer l'influence exercée sur ce continent par la communauté anglophone. L'objectif de la 13^{ème} session du Haut Conseil consistait à élaborer une stratégie adaptée à la rencontre du monde asiatique. Les travaux du Haut Conseil se sont répartis en trois ateliers : la Francophonie en Asie, l'Asie en Francophonie et stratégies pour une nouvelle alliance entre ces deux ensembles.



Présidé par Edouard Maunick, écrivain et ancien ambassadeur de l'île Maurice, le premier atelier avait pour rapporteur Philippe de Saint-Robert, écrivain. Plusieurs experts s'y sont exprimés, dont Jean-Luc Domenach, sinologue, qui constate l'échec de la Francophonie en Asie et l'explique par des raisons idéologiques. Le modèle français donne une place centrale à la culture, laquelle, sauf au Japon et en Corée du Sud, ne s'insère pas facilement dans le pragmatisme asiatique du moment. D'une façon plus générale, Jean-Luc Domenach évoque la difficulté des cultures asiatiques à penser la modernité et l'universel, généralement identifiés à la langue française.

Les autres orateurs qui se sont succédé ont confirmé, chacun dans sa spécialité (enseignement, action artistique, cinéma, télévision, Alliance française...), la faiblesse de la présence francophone. Un renouveau devrait s'appuyer à la fois sur les trois Etats de l'Indochine française et sur le Japon et la Corée du Sud où une minorité de lettrés s'affirme très francophile. Encore faut-il que le monde des entreprises suive, pour que nos partenaires aient une raison d'apprendre et de pratiquer notre langue. Celles-ci doivent accepter de s'afficher comme francophones, utiliser le français en interne et recruter stagiaires et salariés possédant notre langue.

Le second atelier, Asie et Francophonie, présidée par Antonine Maillet (écrivain canadien, prix Goncourt) avait pour rapporteur le poète vietnamien Cuu Huy Can. Il s'agissait ici de faire l'état des lieux de la présence asiatique en Francophonie. L'histoire y a une grande part puisque les liens sont anciens (Marco Polo et les premiers jésuites espagnols et italiens, à partir des lettres patentes de 1658, avec l'action en profondeur, des Missions Etrangères de Paris. Chacun connaît par ailleurs l'Institut national des

langues et civilisations orientales, l'Ecole Française d'Extrême Orient... Les pays francophones reçoivent des boursiers asiatiques en particulier dans les filières médicales, juridiques, technologiques et commerciales, au moment où se développe un marché mondial de la formation et où chaque pays du Nord essaye de drainer vers lui des étudiants qui seront les décideurs de demain.

Les Etats-Unis accueillent 260 000 étudiants asiatiques, les anglais 40 000, les allemands 350 000. La Francophonie est en retard : 2 800 étudiants asiatiques au Québec, 18 000 en France, un millier pour la communauté française de Belgique. La forte diaspora asiatique au Canada et en France est, en revanche, un atout pour la Francophonie. L'Asie est également très présente dans les projets touristiques des francophones : la destination Asie-Pacifique ne cesse d'augmenter, et a progressé au moins de 55 %.

Le troisième atelier, présidé par Salif Alassane N'Diaye (ancien ministre de la Côte d'Ivoire), avait pour rapporteur André Gouazé (doyen de la faculté de médecine de Tours) et traitait des stratégies possibles pour une nouvelle alliance entre l'Asie et la Francophonie. Pour les participants la Francophonie doit se placer résolument face à l'uniformisation et à la généralisation d'un modèle mondial très inspiré par l'univers anglo-saxon. Pour cela, il faut savoir imaginer la Francophonie à partir des besoins des populations asiatiques elles-mêmes. Nos représentants doivent donc être aptes à penser l'Asie, à la respecter et à la comprendre. Notre défi et notre avantage sont de nous adapter au lieu de demander à l'autre seulement de s'adapter.

A cette fin, le Haut Conseil propose trois orientations : accroître le poids économique des francophones présents dans la zone, engager une évolution de l'image culturelle du Français et apprendre à répondre aux demandes et aux besoins des partenaires asiatiques. Il établit par ailleurs une liste de propositions s'adressant aux 49 Etats, membres de la communauté francophone, marquée par le souhait d'une meilleure coordination des différents pays en matière d'usage et de rayonnement de notre langue.

Le choix de l'Asie comme thème de cette XIII^{ème} session du Haut Conseil contribuera sans aucun doute à la mobilisation du monde francophone.

Jacques Andreu

A ma mère, Gaby

Pendant longtemps je ne connus de l'Indochine que ce qu'en racontait ma mère. J'y avais séjourné moi aussi de six mois à sept ans et demi ; à cet âge-là les demis comptent. J'en avais donc des souvenirs, mais chaotiques, effrayés et enfouis, dépourvus du secours que peut donner la connaissance, l'intelligence de l'histoire. J'aurais dû essayer de comprendre et de situer dans le Grand Cataclysme de 39-45 mon histoire personnelle et celle de ma famille. Mais, justement, le cataclysme fut terrible pour l'enfant que j'étais. Aussi tous mes efforts tendirent-ils, par la suite, à l'effacer. Je ne voulais rien en savoir.

Je n'entendais donc pas ma mère, que son passé indochinois, surtout celui de la période du 9 mars 45, envahissait, comme un cours d'eau soudain en crue, pour s'exprimer, se raconter dans des récits répétitifs. Ils avaient tous à voir avec le plus terrible, le plus insupportable de sa vie de là-bas, à cette époque où ses parents étaient si loin, où son époux risquait prison, torture et mort, où ses deux filles enfin - l'une à trois ans et l'autre à six - n'avaient qu'elle pour survivre. De plus rien ne l'avait, dans son enfance protégée, préparée à passer d'aussi cruels moments.

Pendant qu'elle racontait j'avais beau m'efforcer d'écouter, à un moment je dérivais, ensuite il n'était plus question de comprendre l'histoire, et encore moins l'Histoire. Impossible en effet d'interroger la narratrice sur le maillon qui me manquait car j'étais dans le doute : les faits étaient-ils obscurs parce que mon attention avait faibli ou bien parce que ma mère n'avait pris qu'un tronçon de son serpent de mer, de son récit en continu, dont le début comme la fin se perdait dans la nuit, non pas du temps en général mais de son temps à elle ?

A la longue, cependant, des phrases me restaient, mais dégagées de leur contexte, isolées, solitaires, aussi étranges que des pierres, aussi secrètes. C'est ainsi justement que j'écrivis dans un poème, dont je tirais les éléments de ma demi-conscience, à propos d'une amie dont le mari, en 45, avait pris soin de nous - ma mère, ma sœur et moi -, lorsque mon père

était aux mains des Japonais : "La femme du banquier qui n'avait plus de mains mais seulement des bagues..."

La phrase m'était venue et s'était imposée mais je la trouvais trop irrationnelle, trop incongrue pour la garder. Et puis, à quelque temps de là, ma mère commença la relation d'une



autre histoire. Je saisis cette phrase au passage : "Quand tu es arrivée tu avais des bagages, quand tu repartiras tu n'auras plus de mains".

Je sursautai : voilà où j'avais pris, non pas mon personnage de l'amie, mais le macabre, étrange détail que dans mon innocence je lui avais attribué pour la décrire : les mains coupées elle conservait ses bagues !

Je questionnais ma mère qui répondit précisément. Nous nous trouvions à ce moment dans la région de Baria pour échapper aux bombes qui ravageaient le Cap Saint-Jacques. Le 9 mars 45 - c'était un samedi ou un dimanche, - mon père vint nous voir. C'est ce qui lui permit d'échapper au massacre. Puis il prit le maquis.

Quant à nous, les trois "femmes", nous ne pouvions quitter Baria, les Japonais nous assignaient à résidence dans une pagode. Ils nous rendaient souvent visite car ils cherchaient mon père. Je crois me souvenir de leurs piques, de leurs cris, et qu'ils perçaient à l'arme blanche tout ce qui pouvait le cacher : tas de paille, tentures...

Un jour, nous nous trouvions dans la pagode, ils menaçaient ma mère de lui trancher la gorge si elle n'avouait pas où était son mari. Je me mis à hurler : "Ne touchez pas ma mère !" A ce moment, une des portes de la pièce

se ferma bruyamment. Ils crurent que mon père s'échappait et disparurent, à la poursuite de son fantôme.

Quant à celui qui menaçait de supprimer les mains des femmes, c'était le "bep", autrement dit le cuisinier, qui se rendait - ou ne se rendait pas - tous les jours au marché du village voisin, pour approvisionner les habitants de la pagode. Ma mère ne l'aimait pas, d'autant, précisait-elle, que son esprit avait été troublé par les Chinois, déjà gagnés au communisme.

Parmi les récits de ma mère, il y avait celui de son trajet à pied, pour rejoindre mon père caché dans la montagne. Elle se faisait accompagner pour lui servir de guide par la thi-haï qui s'occupait de nous et qui, pour l'occasion, s'occupait d'elle. Non seulement en lui ouvrant la marche - ce qui n'est pas sans conséquence quand le déplacement a lieu à pied et dans la brousse, - mais en la déguisant en vietnamienne pour la rendre invisible.

"Tu marcheras pieds nus" avait-elle conseillé.

Ma mère, la délicate aux ongles peints, avait marché comme une pénitente, sous le soleil, sur les cailloux, en pantalon flottant et en chapeau conique, pour apporter à son époux la dose de quinine qui allait le sauver de son accès de paludisme.

Jusqu'à ces derniers temps, cette image de ma mère, habillée d'un costume étranger, pieds nus et traversant une contrée hostile, me poursuivait en rêve. Mais son récit s'est transformé à plus d'un titre.

"Je suis dehors - dehors du rêve et du voyage, - je regarde ma mère en marche avec son guide, elles traversent des forêts, des villages en fleurs, elles atteignent la montagne.

Ma mère est maladroite et glisse dans la terre qui dévale les pentes, rendues boueuses par les pluies. On la croirait assise sur une énorme bête, jambes pendantes. Elle est seule car son guide est en bas, arrêtée près d'un paysan. Ma mère de son perchoir n'en aperçoit que les chapeaux, qui cachent les visages, presque les corps. A un moment les chapeaux se redressent, les visages apparaissent, les yeux se lèvent en direction de la Française, les bouches rient".

A cette marche-cauchemar j'ai ajouté un épisode, lui aussi inspiré d'un récit de ma mère, mais dénué de lien avec le précédent. C'est la faute à

mon rêve et à mon inconscient qui n'a que faire de l'objectivité des faits, et qui révèle à sa manière une autre vérité, plus difficile.

En effet dans le rêve, la longue marche des deux femmes a pour objet de parvenir à une habitation. Et pas du tout à la cachette de mon père. Leurs forces, celles du corps, celles de l'esprit, sont tendues vers ce but. Quand enfin elles poussent le portail du jardin, qu'elles atteignent le peron, qu'elles toquent au battant de la porte, on ne leur ouvre pas. Une femme répond, qui demeure invisible, "Allez-vous en, allez-vous en", avec un accent vietnamien.

De quel souvenir dispensateur d'humiliation et de désastre la fin du cauchemar s'inspire-t-elle ?

J'ai reconstitué l'histoire, ou à peu près. Début septembre 45, ma mère avait voulu prévenir la famille d'un ami autochtone, officier dans l'armée française, qu'il n'avait plus à se cacher puisque les Japonais avaient capitulé. Comme dans mon rêve, la porte était restée fermée. Parler à la Française aurait été trop dangereux.

De deux événements distincts, l'odyssée de ma mère dans la brousse en direction de son époux malade et la difficulté d'aider un ami vietnamien, j'avais à mon tour fabriqué une histoire récurrente, que je me racontais la nuit en rêve, qui devenait la métaphore, le symbole de l'impasse à quoi semblaient voués les rapports des pays français et vietnamien.

Marie-Jeanne Etienne

Cap Saint-Jacques (photo Tran Lam)



NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1er janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. Le taux de la cotisation pour 1997 est de 120 F

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 50 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

- établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

- envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1er mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

Jean Aubry

DONS AUX ŒUVRES

Les dons aux œuvres ou organismes d'intérêt général ouvrent désormais droit à une réduction d'impôt de 50% (au lieu de 40%) dans la limite de 6% (au lieu de 5%) du revenu imposable s'il s'agit d'une fondation ou d'une association d'utilité publique, de 1,75% (au lieu de 1,25%) s'il s'agit d'une autre association.

(Loi Péricard du 24 juin 1996 portant diverses mesures en faveur des associations)

Madeleine GITEAU et Danielle GUERET - "L'Art Khmer - Reflet des civilisations d'Angkor" - Editions d'art Samogy 3 rue Rennequin 75017 Paris, 20 avenue Rapp 75007 Paris.

Nous avons déjà présenté l'ouvrage de Madeleine Giteau : "Regards sur Angkor" (1). Aujourd'hui nous signalons à nos lecteurs "L'Art Khmer", un ouvrage collectif sous la direction de la même éminente khmérologue. Elle est secondée cette fois par Danielle Guéret, qui a enseigné l'archéologie à l'Université royale des beaux-arts de Phnom-Penh et par Thomas Renaut, photographe de grande qualité, ayant travaillé sous le parrainage de l'UNESCO au Cambodge, à Hué et à Luang-Prabang.

"L'Art Khmer" constitue le parfait accompagnement de l'exposition qui a connu en ce début d'année 1997 un immense succès au Grand Palais, qu'il prodigue un supplément d'information ou qu'il soit un substitut providentiel dans le cas d'une très regrettable impossibilité de mesurer de visu la qualité du spectacle proposé au public parisien.

Il s'agit en tout cas d'un remarquable ouvrage faisant réaliser au lecteur un exceptionnel parcours muséal des richesses réunies à Phnom-Penh, en bénéficiant de l'éclairage d'une splendide iconographie parfaitement adaptée aux textes des deux auteurs.

Enfin, question basement matérielle mais cependant non négligeable, cette très belle édition d'art bénéficie d'un rapport qualité-prix exceptionnel dans cette catégorie.

G. Demaison

(1) Bulletin de l'ANAI - 2e Trimestre 1995 p. 26

*
**

Raymond AUBRAC : Où la mémoire s'attarde - Editions Jacob, 1996.

C'est à titre documentaire que nous publions l'extrait de ce livre relatif au 30 avril 1975 à Hanoi. L'éditorial du bulletin nous dispense de commentaire.

"Comme tous les habitants de Hanoi, Vietnamiens et étrangers, je suis sorti dans la rue. Ce soir-là, pendant des heures, ce fut un spectacle inoubliable. Des dizaines, des centaines de milliers de gens étaient dehors. La foule était silencieuse, paisible ou plutôt apaisée. Les gens se promenaient lentement, souriants. Ils saluaient leurs amis. Les enfants étaient avec leurs parents. Il y avait, chose étrange, peu de vélos. On marchait de-ci, de-là, savourant la paix

revenue, la fin du cauchemar. J'ai vu dans ma vie bien des foules. Celles du Front populaire et de la libération à Marseille. Jamais, je n'ai rien vu de semblable. La paix c'était donc cela ?

Sur la grande carte murale, le front avait disparu. Le Vietnam était là, tout entier, un grand S rouge du nord au sud. Ainsi, cette bataille de Saigon que tous attendaient avec angoisse n'avait pas eu lieu. L'armée du Sud n'avait pas défendu sa capitale. Ses chefs avaient disparu, certains évanouis dans la foule en vêtements civils, d'autres évacués avec leurs amis américains. On commençait à apprendre ce qu'avaient été la ruée sur les derniers hélicoptères et la panique des "collaborateurs".

*
**

Amédée THEVENET : Goulags indochinois - Editions France Empire, 1996.

Sergent au Bataillon de Marche du 8e Régiment de Tirailleurs Marocains en 1950, l'auteur a été grièvement blessé et fait prisonnier sur la route coloniale n° 4. Ce sont ses carnets de guerre et de captivité (1949-1952) qu'il publie, accompagnés de témoignages de ses camarades survivants.

Devenu par la suite inspecteur général des affaires sociales, il offre ses droits d'auteur à l'association des Enfants du Mékong.

*
**

René MARY :

- Les Bagnards d'Hô Chi Minh - Editions Albin Michel, 1986 ;

- Nos Evadés d'Indochine - Editions Jacques Grancher, 1992.

Sergent au 3e Bataillon du 3e Régiment Etranger en 1950, l'auteur a été grièvement blessé et fait prisonnier sur la route coloniale n°4. La chronique de sa captivité (1950-1951) et la relation de quelques évènements font l'objet de ces deux livres, introuvables en librairie, dont les derniers exemplaires peuvent être commandés à l'auteur, membre de l'ANAI, 5 rampe

Torcatis, 66660 Port-Vendres (120 F. chacun).

*
**

Valérie de LA RENAUDIE : Sur les routes du ciel - Nouvelles Editions Latines, 1996.

C'est l'histoire des convoyeuses de l'air, venues à l'origine (1945) du corps des IPSA (infirmières-pilotes-secouristes de l'air) de la Croix Rouge, puis (1946) intégrées à l'armée de l'air. (Préface de Geneviève de Galard, avant-propos d'André Turcat).

*
**

Henri LOCARD : Le petit livre rouge de Pol Pot, ou les paroles de l'Angkar - Editions de l'Harmattan, 1996.

L'auteur est maître de conférences à l'Université de Lyon. Il a étudié le régime de Pol Pot avec une grande rigueur scientifique. Les amis du Cambodge trouveront dans cette analyse de l'horreur ce qu'aucun rescapé ne dira spontanément.

*
**

M. LE HUU THO : Itinéraire d'un petit mandarin - Editions de l'Harmattan, 1997.

L'auteur a fait partie des 19 276 travailleurs indochinois appelés à servir en Métropole en 1939. Il venait d'obtenir son baccalauréat au lycée de Hué et arrivait avec la vision enthousiaste d'une France idéale. Bloqué sur le territoire par l'interruption des communications, il a vécu des heures tragiques qu'il raconte avec émotion. Puis une belle histoire d'amour l'a fixé en France. Outre la chronique d'une période mal connue, ce livre offre une perspective touchante sur l'âme vietnamienne.

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION 1997

NOM

Prénom

Adresse

Code Postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte

De Mme Antoinette FILIPPINI, 38 rue Aviateur-Lebrix, le Trioulet, 13009 Marseille :

Je lis avec plaisir votre journal et suis heureuse de faire partie de l'association. J'ai été élevée en Indochine, mes frères sont nés à Tuyên Quang et Haiphong, mes enfants à Saigon. Mon père était inspecteur de la Garde Indochinoise. Que de bons souvenirs me restent de ce pays !

De MM. Jean-Bernard LACABANE, 36 rue du 1er mai, 64000 Pau, et René POUJADE, 7 rue Fresnel, 29900 Concarneau (synthèse de la rédaction du bulletin) :

Charles Longelin est mort à Pau le 26 février. Evoquons l'héroïsme du résistant qui fut appelé "le Zouave du détroit de la Sonde". Il apprend en 1941 que pour rejoindre les FFL, le moyen le plus sûr est d'embarquer pour l'Indochine et de s'échapper au cours d'une escale. C'est ainsi qu'il embarque en direction de l'Indochine sur un paquebot battant pavillon tricolore, le "Navicert". Le 21 mai 1941, à la sortie du détroit de la Sonde, son paquebot est arraisonné par un aviso de la Marine Royale Néerlandaise, le "Sirius". Longelin pense alors rejoindre cet aviso. Depuis le départ de Toulon, il avait en cachette préparé un radeau avec de l'eau et des vivres. Malgré les requins, il lance son esquif par dessus bord, saute à l'eau et monte sur son radeau. Sauvé ! Le "Sirius" manœuvre pour le repêcher, mais, en montant à bord, quelle n'est pas sa surprise de voir le comité d'accueil : des soldats habillés de vert, casque rond, armés de mausers et de sabres d'abordage de l'Armée des Indes Orientales Néerlandaises le regardaient sans aménité. Les autorités du Sirius, tout en louant son courage, lui expliquèrent que le gouvernement des Pays-Bas, bien qu'en exil à Londres, avait des accords avec le gouvernement légal de Vichy aux termes desquels "tous les déserteurs français" devaient être dirigés sur l'Indochine. Nombreux furent les candidats aux FFL à avoir constaté que les marins de la Reine Wilhelmine appliquaient scrupuleusement ces accords. Charles Longelin est mis aux fers à fond de cale et débarqué à Saigon où il est traduit devant la Cour Martiale le 6 février 1942. Il est condamné à 5 ans de travaux forcés, dégradation militaire, confiscation des biens et autres peines annexes pour "tentatives d'engagement dans une armée étrangère en temps de guerre et sans autorisation du gouvernement" (de Vichy bien entendu !).

Charles Longelin ne fut libéré que le 21 novembre 1944. Le 9 mars 1945, venant de Phnom Penh, il débarquait de la chaloupe sur les quais de Saigon lorsqu'il fut poursuivi par les soldats japonais jusque dans la cour du Palais de Justice. Il subit sur place un interrogatoire "musclé" à coups de crosses, de pieds, de pointes de baïonnette et on lui écrasa les doigts de pied avec des bambous. Toujours avec le même traitement, il fut conduit dans les locaux de la sinistre "Kempetaï", la Gestapo japonaise. Là aussi, il subit un interrogatoire qui lui laissera des traces indélébiles. Enfermé dans les cages aux barreaux de bois et au plafond bas où on ne pouvait pas se lever, il n'était sorti de là que pour interrogatoire, toujours à coups de pieds qui n'épargnaient aucune partie du corps jusqu'à ce qu'il tombe évanoui. Il était alors ramené dans sa cage d'où on ne le ressortait que pour un autre interrogatoire.

Après la capitulation du Japon, le 11e RIC fut reconstitué et libéra Saigon fin septembre 1945. Charles Longelin participa aux combats et fut grièvement blessé. Il fut soigné à l'hôpital Grall et fut rapatrié sanitaire à bord du cuirassé Richelieu.

Du Colonel André ROTTIER, 38 avenue Jean-Baptiste Clément, 92100 Boulogne :

Le bulletin du 1er trimestre 1997, page 33, a rendu compte de l'inauguration, à Boulogne-Billancourt le 18 janvier, d'une plaque commémorative en l'honneur du Sous-Lieutenant André Breitenstein, mort pour la France le 4 septembre 1945. Voici l'histoire de ce héros à partir de son affectation en Indochine en 1941.

L'activité aérienne se réduisant faute de matériels, et parce qu'il avait un besoin impérieux d'action, il entre au Bureau des Statistiques Militaires (BSM) qui est le foyer de la Résistance en Indochine. Ses dons naturels pour le dessin et la sûreté de son coup d'œil font qu'il devient très vite un spécialiste précieux. Circulant inlassablement sur tout le territoire, il établit un carnet de silhouettes des appareils japonais stationnés en Indochine, dont la précision est restée légendaire. Ainsi

furent connus dans le détail tous les types d'avions, leur armement, leurs caractéristiques, mais aussi et surtout leur dispositif. Ces inestimables renseignements sont transmis par des voies clandestines à la Mission Militaire Française (MMF) en Chine et communiqués au Haut Commandement Allié qui entre ainsi en possession de toute l'articulation de l'infrastructure aérienne japonaise sur l'ensemble de l'Indochine. Lorsqu'ils récupéreront les Philippines, les Américains sauront s'en servir.

En 1944 est créée l'Ecole d'Elèves-Officiers de Tong : André Breitenstein y est admis dans la section Air. Il en sort avec le grade d'Aspirant. Mais un grave accident d'avion, le 6 mars 1945, l'immobilise à l'hôpital de Lanessan à Hanoi. C'est là que le 9 mars 1945, date de la tragique agression japonaise sur toutes les garnisons françaises, il est fait prisonnier. Déporté le 16 mars au sinistre "camp de la mort lente" de Hoa-Binh pour lequel il s'est offert en remplacement d'un officier plus âgé et souffrant, il y témoigne des plus hautes qualités de courage, d'abnégation et de solidarité. Réduit à la plus extrême misère physiologique par les mauvais traitements de ses geôliers, il y contracte une maladie pernicieuse qui l'enlève, dans un épuisement total, le 4 septembre 1945, deux jours après la capitulation sans condition du Japon. Il n'aura pas vu le soleil glorieux de la victoire.

De M. René de VANSSAY, 12 rue Chanoinesse, 75004 Paris :

Le Colonel Rives écrit dans un article "Retour de la France en 1945" paru dans le bulletin de l'ANAI du 1er trimestre 1997 : "La France n'a pu élaborer de plan sérieux pour rétablir sa souveraineté dans une union indochinoise dont elle est séparée depuis presque quatre ans..."

Je pense devoir répondre à cette déclaration que :

1°/ la souveraineté de la France telle qu'elle existait avant 1940 pouvait difficilement être envisagée compte tenu de l'évolution des élites indochinoises.

2°/ la France n'a pas cessé d'exercer ses responsabilités gouvernementales jusqu'au 9 mars 1945 malgré la présence de troupes japonaises sur le territoire, malgré le manque cruel de moyens, les difficultés du ravitaillement de la population, les bombardements et les problèmes soulevés par certains groupes indochinois opposés à l'ordre français par idéologie politique ou religieuse.

Les différentes ethnies d'origine indochinoise ont pour la plupart conservé une fidélité admirable pendant ces quatre ans à l'identité française, fidélité indépendante de la conjoncture interne de la métropole qui ne les concernait pas directement, sans jamais envisager d'association avec les Japonais, les Chinois, les Russes ou les Siamois. Si des militaires indochinois ont abandonné après le 9 mars 1945 leur poste aux ordres du protecteur français qui ne pouvait pas les défendre, la fidélité de ceux qui ont continué de servir la France malgré la défaite de 1940, et ils sont nombreux, mérite notre respect. D'ailleurs le Colonel Rives à la fin de son article rend hommage aux nombreux militaires indochinois qui ont rallié les forces françaises après le 2 septembre 1945, prouvant leur attachement toujours vivace à la France ; je ne suis pas sûr qu'ils ont été récompensés à la mesure de leur dévouement et de leur fidélité.

De M. Jean BOUVET, 868 chemin de Carrière, 83500 La Seyne-sur-Mer :

Quelques anciens élèves du Collège Sainte-Marie de la Seyne ont le souci de rétablir les plaques de marbre portant le nom de leurs camarades morts pour la France. Afin de les sauver de la disparition programmée dans le cadre d'une modernisation du vestibule d'entrée, ils les ont scellées dans la chapelle. Mais certaines sont à remplacer ; il faut trouver 25000 francs.

L'un des noms à restaurer est celui de Pierre Bastid, fils de notre ancienne présidente. C'est pourquoi je lance cet appel dans le bulletin de l'ANAI (faute de l'avoir fait admettre dans celui des anciens élèves, qui semblent craindre de parler de la Patrie).

Suggestion pratique : la gravure d'une lettre d'or coûtant 25 francs, que chaque lecteur patriote m'envoie le chèque correspondant à son nom ! Exemple : Jean Bouvet, dix lettres ; je verse 250 francs au compte des anciens élèves : CCP 11148 C Marseille, en précisant "Souvenir".

Le Frangipanier

Historique : Autrefois, il existait deux associations de Laotiens réfugiés en Ile-et-Vilaine. Les futurs membres du Frangipanier ont largement œuvré pour que la communauté laotienne soit rassemblée en une seule association, dénommée "Amis France Laos". Dès la naissance de celle-ci, une délégation humanitaire fut constituée, sous la responsabilité conjointe du Docteur Khamphommala, pédiatre à Rennes, et de Maurice Orrière, cadre retraité, afin de venir en aide au Laos dans les domaines de l'éducation et de la santé. Afin d'en faciliter la gestion, il fut décidé de réunir les membres de cette délégation dans une association distincte. Sa création remonte au 4 avril 1995. On lui donna le nom de "Frangipanier", arbre à fleurs symbole du pays.

Composition du bureau : Président : Maurice Orrière, Vice-Président : Thong Souvanna, Secrétaire : Catherine Guérin, Trésorier : Docteur Somphet Khamphommala, Chargés de mission : Jean-Jacques Lécluze, Patrice Vallée, Huguette Orrière, Linda Bronner. Il y avait aussi Lom Thilavanh, dis-

Visite à l'école de Ban Hong Kai (Vientiane) dont s'occupe Mme Lucas-Potier. La directrice a dans les mains le dernier bulletin de l'ANAI et le dépliant du Frangipanier. (Lunettes noires : Lom Thilavanh assassinée à notre retour).



parue tragiquement en mars 1997.

Actions :

En France : Elle conduit des activités pédagogiques, dans les écoles et collèges d'Ile-et-Vilaine, pour faire connaître le Laos, complètement oublié des médias, ainsi que des conférences vidéo au grand public notamment dans les maisons de retraite. Cela lui permet de recueillir des dons (elle délivre des reçus pour déduction fiscale).

Au Laos : Elle a financé la construction de l'école primaire de Sayfong (130 élèves), qui a été inaugurée le 25 février 1997 en présence de la télévision nationale laotienne, laquelle a retransmis, le soir même, la cérémonie sur les écrans. Elle a fourni un microscope binoculaire au dispensaire de Paksane, des médicaments au dispensaire de Sikhay, des fournitures scolaires à l'école de Sayfong, des revues médicales à l'hôpital Mahosot. Elle a organisé un concours de dessins (pri-

més) entre l'école Oscar-Leroux de Rennes et l'école de Sayfong. Elle a fait un don à Mgr Khamse, Evêque de Vientiane, pour ses œuvres catholiques. Elle parraine par l'intermédiaire de l'ANAI trois élèves de l'Ecole de Sayfong. Elle a, en projet, pour 1997, l'équipement médical du dispensaire de Sikhay et la construction de toilettes à l'école de Ban Hong Kai à Vientiane.

Ses actions sont reconnues par l'Ambassade du Laos en France, l'Ambassade de France au Laos et soutenues par la ville de Rennes, le Conseil Général d'Ile-et-Vilaine et le Conseil Régional de Bretagne. Sa particularité est d'être la seule association humanitaire de l'Ouest de la France à conduire des actions au Laos.

Partenariat : Elle est associée à d'autres ONG, telles que Pharmaciens sans Frontières, Ecoles sans Frontières, Association Française de Solidarité, ainsi qu'à l'ANAI.

Le Frangipanier en deuil

Notre amie, Lom Thilavanh, qui faisait partie de la délégation du "Frangipanier" au Laos en février 1997, a été lâchement assassinée à son retour à Rennes le 11 mars. Agée de 38 ans, mère de cinq enfants, elle avait vécu une jeunesse tourmentée dans les camps de réfugiés en Thaïlande. Après des études d'architecture en Arménie, elle avait rejoint la France. Belle et intelligente (elle parlait cinq langues), un charme sans pareil émanait de cette jeune femme, pleine de gentillesse et douée d'un grand esprit de tolérance. Elle s'était placée volontairement à nos côtés dès la création du Frangipanier en avril 1995, pour aider son pays, le Laos, qu'elle adorait. Elle avait d'ailleurs suscité notre projet de 1997 (équipement médical du dispensaire de Sikhay, à Vientiane).

Lors de notre passage à l'Ambassade de France à Vientiane, l'Ambassadeur Gérard Chesnel avait tenu à la féliciter personnellement pour s'être investie en faveur de son pays.

C'est pour nous une perte immense, ressentie du reste par tous les donateurs et sympathisants qui ont eu le bonheur de l'approcher. Elle a été incinérée à Montfort-sur-Meu le 29 mars. Ses cendres seront acheminées au Laos par les soins de notre association.



L'Association des Anciens et des Amis de l'hôpital Grall

L'association des Anciens et des Amis de l'hôpital Grall tiendra sa prochaine assemblée générale à l'Ecole du Service de Santé des Armées de Bordeaux le 25 octobre 1997 à 15h.

Cette réunion statutaire annuelle réservée aux adhérents sera précédée le matin à 10h par une séance d'information consacrée à :

- l'histoire et la place de l'hôpital Grall,

- l'actualité de la coopération médicale franco-vietnamienne.

Des invitations à la séance d'information seront à la disposition des personnes intéressées, qui peuvent s'adresser pour tout renseignement au Président de l'association :

- Docteur Yves Pirame, 78 Côte Saint-Laurent, 82200 Moissac
- Tél. et Fax : 05 63 04 12 68

Voyages en Indochine



L'ANAI est favorable aux voyages en Indochine. C'est elle qui a lancé le premier pèlerinage d'anciens combattants en 1986, contre l'opinion publique du moment d'ailleurs. Nous pensons maintenant que ces voyages peuvent permettre, à condition d'être préparés et encadrés, de transformer

des touristes en amis de l'Indochine.

Nous sommes donc enchantés que des membres ou des sympathisants de l'ANAI organisent de tels voyages. Nous les remercions de nous tenir au courant de leurs projets.

Mais nous ne pouvons pas confondre bulletin de l'ANAI et circulaire de

tourisme. C'est pourquoi nous nous contentons de dresser ci-dessous la liste des propositions qui nous sont parvenues ce trimestre.

- M. Jean-Bernard LACABANE, président départemental de l'ANAI, 36, rue du 1er Mai, 64000 Pau, Tél. : 05.59.02.34.07 : du **14 au 28 novembre**, Saigon, Da Lat, Nha Trang, Da Nang, Hué, Hanoi, Ha Long, Bangkok.

- M. Guy JILLIER, président régional de l'ANAI, 6 rue Tomas-Divi, 28200 Châteaudun, Tél.-Fax : 02 37 45 81 58 : du **8 novembre au 5 décembre**, Hanoi, pays thaï, Ha Long, Ninh Binh, Hué, Da Nang, Nha Trang, Da Lat, Saigon, Sa

Dec, Cap Saint-Jacques.

- M. Jean DARTY, 4 rue des Loriots, 77360 Vaires-sur-Marne, Tél. : 01 60 20 11 47 : du **15 août au 31 août**, Saigon, Bèn Tre, Sa Dec, Cân Tho, Cap Saint-Jacques, Da Lat, Nha Trang, Phan Thiêt.

du **17 août au 8 septembre**, Saigon, Cân Tho, Cap Saint-Jacques, Da Lat, Nha Trang, Da Nang, Hué, Hanoi, Hoa Binh, Ha Long.

du **3 septembre au 19 septembre**, Hanoi, pays thaï, Cao Bang, Ha Long.

- M. Bernard FRANÇOIS, 7 rue du Bastion, 17100 Saintes, Tél. : 05 46 74 10 87 : **16 jours en octobre puis en novembre**, du sud au nord.

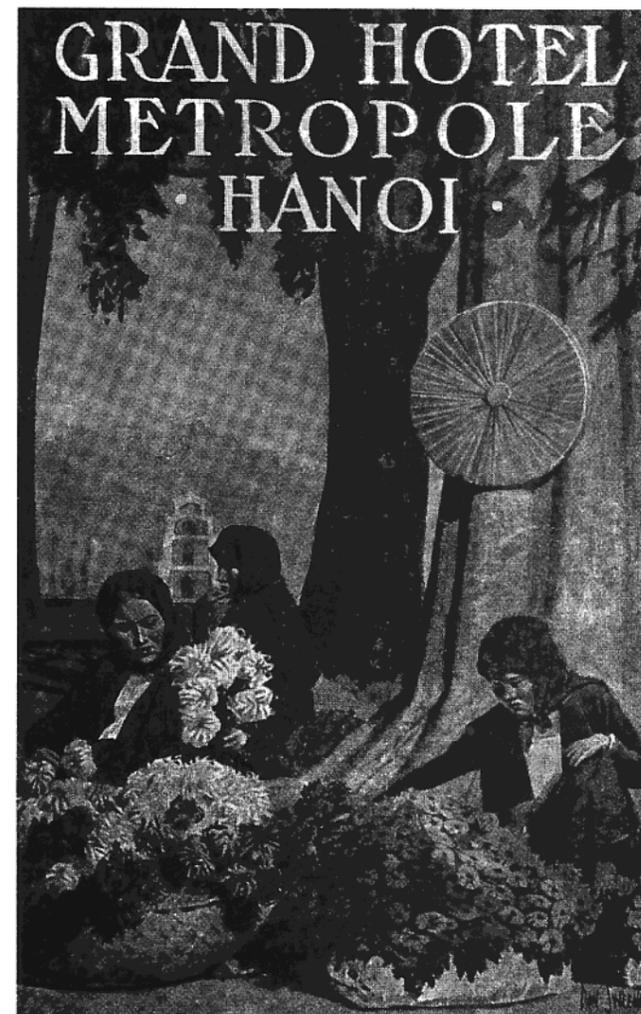
- Colonel DELORME, au nom du Groupement des Anciens des Commandos Ponchardier et de l'Institut pour la Démocratie, Tél. de ce dernier : 01 47 53 04 04 : **fin 1997**, en parallèle Hanoi, Hué, Saigon, et pays thaï, pays muong, Cao Bang, extension au Cambodge.

- M. Pierre DRY, 52 rue Carvès, 92120 Montrouge, Tél. : 01 46 56 18 28, Fax : 01 46 56 17 56 : du **12 novembre au 2 décembre**, Saigon, Sa Dec, Da Lat, Nha Trang, Ban Me Thuôt, Plei Ku, Qui Nhon, Da Nang, Hué, Haiphong, Ha Long, Ninh Binh, Hanoi.

du **17 novembre au 2 décembre**, Saigon, Sa Dec, Da Nang, Hué, Haiphong, Ha Long, Ninh Binh, pays muong, Hanoi.

Une mention particulière est faite du voyage prévu par le Docteur Nguyễn en **octobre-novembre**, avec l'espoir que l'organisation de colloques franco-vietnamiens pourra être mise au point.

- Docteur NGUYỄN, 22 rue du Général Humbert, 78120 Rambouillet, Tél. 01 34 83 11 78.



Fiche pratique "Santé" pour un voyage en Indochine

(propos recueillis auprès du Docteur P. Nguyen à l'attention des membres de l'ANAI)

Le long trajet aérien, le décalage horaire, les variations climatiques et les déplacements sur place sont à prendre en considération surtout si vous avez plus de 65 ans. Assurez-vous de votre bonne forme. Si vous suivez un traitement, consultez votre médecin ou celui d'une consultation de médecine de voyages. Emportez la quantité suffisante de médicaments pour la durée du voyage.

Période conseillée : entre novembre et mars. C'est la saison "sèche" (elle n'exclut pas les orages isolés dans le centre Vietnam, qui font chuter brusquement la température ambiante). Température matinale moyenne : 23°C dans le sud et le centre Vietnam, 18°C au nord et sur les plateaux.

Les protections vaccinales indispensables ou utiles... Pensez-y au moins six mois avant le départ car certains vaccins nécessitent plusieurs injections espacées de plusieurs semaines.

1 - Vérifiez que vos vaccins contre le **Tétanos** et la **Poliomyélite (TP)** sont à jour.

2 - Vaccinez-vous contre la **Fièvre typhoïde**. Si vous ne possédez pas (prise de sang) d'anticorps contre l'**Hépatite A** (entre 35 et 40 ans une personne sur deux et entre 18 et 35 ans trois personnes sur quatre n'en possèdent pas), faites-vous vacciner contre l'Hépatite A.

Les autres vaccins (antiméningococcique, anti-encéphalite, hépatite B, antirabique, antigrippal) ont des indications bien définies selon vos lieux de séjour, votre profession ou la situation épidémiologique du moment.

Contrairement aux opinions couramment émises, la Fièvre jaune n'existe pas en Asie. Mais toutes les conditions sont réunies pour son importation, c'est pour cela que la vaccination antiamarile n'est exigée que pour les personnes venant des pays infectés (Afrique et Amérique tropicales).

Bien que le choléra sévise en Asie, le vaccin actuel n'est pas à conseiller, car peu efficace. Un nouveau vaccin, plus efficace, sera prochainement mis sur le marché.

Si vous êtes pressés, ces différents vaccins (indispensables ou utiles) peuvent être administrés simultanément au cours d'une même séance. Il existe des protocoles "condensés ou accélérés", consultez les médecins des centres de vaccinations internationales proches de votre domicile.

A propos du paludisme

C'est une maladie qui peut être mortelle. Mais elle ne sévit que dans les collines et plateaux boisés de l'intérieur. Le paludisme est absent dans les villes et exceptionnel dans les zones côtières. La transmission du paludisme est assurée en certaines saisons (début de la saison des pluies jusqu'au début de la saison sèche) et en certaines heures de la nuit par un moustique, l'anophèle femelle dont la position au repos est particulière et dont le vol est silencieux.

En saison sèche, pour la courte durée du voyage (15 à 18 jours) et les séjours en zones urbaines du Vietnam, quelques mesures de "défense passive" (pour le soir seulement : port de pantalons, chemises à longues manches, chaussures fermées, application de crèmes, lotions ou gels antimoustiques sur les parties découvertes de la peau, moustiquaires ou chambres climatisées) vous permettront de vous passer d'une chimio-prophylaxie antipalustre...

Ici aussi les médecins tropicalistes vous conseilleront sur l'utilité d'une chimio-prophylaxie.

Les troubles intestinaux

Ils vont du simple "dérangement" conséquence d'un changement de flore, à la "tourista" ou à la dysenterie qui sont dus à des microbes ou virus pathogènes ou à des parasites intestinaux. Vous n'êtes pas forcés de rencontrer des bestioles (si vous restez vigilants). Les "soupes" et potages sont inoffensifs car les ingrédients sont bouillis. Ils sont utiles pour votre réhydratation.

Ne buvez que de l'eau minérale en bouteilles encapsulées. Les bouteilles Thermos d'eau chaude mises à votre disposition dans les chambres pour vos cafés ou thés individuels sont une excellente habitude d'hospitalité et d'hygiène qui tend à se généraliser. Attention aux glaçons ajoutés aux verres de bière ou de coca ! Evitez de manger des fruits de mer crus. Les fruits non pelés, légumes verts, plantes aromatiques qui relèvent si bien les plats locaux demandent à être lavés sous le jet du robinet et trempés au moins dix minutes dans de l'eau permanganatée.

Garnissez votre trousse d'urgence de deux produits indispensables : Imodium et Intetrix

ou équivalents (2 boîtes pour un séjour de trois semaines suffisent). Ces deux médicaments vous rendront la bonne humeur mais doivent être pris après avis d'un médecin.

Les maladies sexuellement transmissibles (MST)

En plus de celle que vous connaissez (syphilis, gonococcie, chancre mou, SIDA) l'hépatite B. Le Trichomonase sont aussi des MST...

Les petits "bobos"

Une éraflure cutanée, une petite "foulure", une bosse, une "ampoule" au pied, une courbature sont le lot quotidien des touristes. Ayez dans votre trousse d'urgence quelques pansements individuels, une bande Velpeau, une bande de gaze, un rouleau de paraplâst, un peu de coton, un savon antiseptique (Solubacter à utiliser dilué dans de l'eau filtrée ou l'eau minérale en bouteille pour le nettoyage des plaies), une poutre antiseptique (Exoseptoplix), un tube de pommade contre les foulures, bleus et bosses (Amicalike), un flacon poudreur contre les champignons parasites (Mycodécyll, Amycor, Britane), un tube d'Efferalgan.

Si vous voyagez en groupe, mettez en commun vos trousse d'urgences (une pour trois par exemple).

Sur place : faites attention à la circulation, un accident grave est vite arrivé ! En cas d'incident de santé que vous n'arrivez pas à résoudre, vous pouvez, dans les grandes villes, vous adresser à des médecins des hôpitaux pour étrangers, ou au médecin attaché à l'Ambassade et au Consulat de France : tout citoyen français a droit d'y faire appel.

En conclusion

Des voyages bien préparés à l'avance ne doivent jamais entraîner de désagrément, quel que soit votre âge.

Pour parfaire votre sécurité, prenez une assurance annulation/assistance/rapatriement/bagages, si possible de groupe (moins cher et en cas d'interruption, le reste du parcours vous sera remboursé)... et bon voyage !

A votre retour, au moindre incident de santé, signalez à votre médecin que vous rentrez d'un séjour tropical : cela évitera bien des tâtonnements.

AVIS DE RECHERCHE

● Mme Martine FALK-LEBLANC, chemin des Mange-Grilletts, 30131 Pujaut, recherche toute personne ayant connu son père le Caporal-Chef Henri LEBLANC, du 2e Bataillon du Régiment de Corée, tué le 22 mars 1954 à Plei King (Plateaux Montagnards).

● Mme NGUYEN THANH LUONG, P.O. Box 4016, West Hills, CA 91308, USA, recherche son fils Jean-Yves MOREAU, né le 22 mars 1964 à Savannakhêt (Laos) et rapatrié en France en 1965. Prière de tenir au courant M. Denis NGUYEN, 34 l avenue de Lons, 64140 Billère.

● Mme Christine TRAN THI THU, 2 rue Anatole-France, 91860 Epinay-Sénart, fille d'un père américain et de Mme LAM THI LE, résidant avant le 30 avril 1975 rue Tông Dôc Phuong à Saïgon, recherche ses parents, sans doute installés en Amérique.

● M. Gérard THIN, 2 rue de la Gare, 80600 Authieule, recherche toute personne ayant connu son père, l'Adjudant-Chef Germain THIN, du 1er Bataillon de Parachutistes Vietnamiens (du 11 novembre 1953 au 14 mars 1955).

● M. Philippe HARTEMANN, Le Prieuré, Louchapt, 46600 Martel, recherche toute personne capable de lui parler de la chute de l'avion de son père, le Général André HARTEMANN, commandant les Forces Aériennes en Extrême Orient, disparu en mission aérienne le 28 avril 1951 sans doute près de Cao Bang (Tonkin).

● M. Jean-Marie OLMEDO, 32 La Bergeranderie, 26250 Livron-sur-Drôme, recherche un camarade de la 2e compagnie du 5e BME0 qui a sauté sur une mine dans la région de Fai Fo (Annam) et a été amputé des deux jambes à l'hôpital Desgenettes à Lyon.

● M. Pierre CHAILLOU DE L'ETANG, 75 rue Bobillot, 75013 Paris, recherche d'anciens cadres du 1er Bataillon Montagnard en 1953-1954 : Lieutenants FRATH, HUMBERT, PETCHOT, Sergent-Chef FILLONNEAU, Sergent LINGENHEIM.

NDLR - En ce qui concerne les deux premiers, il est conseillé au demandeur de leur écrire aux bons soins de la Saint-Cyrienne, 6 avenue Sully-Prudhomme, 75007 Paris.

● Mme TRUONG THI DIEN, 6 avenue de Lattre-de-Tassigny, 92270 Bois-Colombes, recherche l'ancien Lieutenant JACQUES qui servait à Kompong Chnang (Cambodge) en 1947.

● Le Commandant PHAN TAN MY, 120 Kenbrook Circle, San José, CA 95111, USA, recherche l'ancien Adjudant Guy FOURGOUX, de l'état-major du Quartier de Ninh-Binh (Tonkin) en 1951-1952.

● M. Michel REYDI, Le Moulin, 33540 Mesterrioux, recherche MM. DUMONT, HERVIEUX, JOUCÉLIN, MARGUIER, des Divisions Navales d'Assaut 1 et 2 en 1953-1955.

● M. André CHAREUN, 3 rue Chantebise, 26200 Montélimar, recherche l'Adjudant-Chef NGUYEN HUU LAC, anesthésiste à l'hôpital militaire Clarac à Fort-de-France en 1969-1970 ; dernière adresse connue : Le Grand Verger, BA, rue de la Maurelle, Marseille.

● M. Michel DESPREZ, 9 Grande Rue, 90300 Sermamagny, recherche l'ancien Sergent de l'Armée de l'Air Alban PIC qu'il a connu au Tonkin.

● M. Michel GRIMAUD, 8 Rue Clerambault, 33200 Bordeaux, recherche les anciens du 1er BME0 de 1952-1954. Il a déjà retrouvé et réuni MM. Antoine ASTOLFI, Alexandre BEGON, Daniel BESCHERON, René DENIS, Camille GABILLAUD, Bernard LHUILLERY, René PELLEGRIN.

● M. Louis MURET, 24 rue Coustou, 66000 Perpignan, recherche des anciens du 5e RAC en Cochinchine du 27 mai 1940 au 10 mai 1941.

● M. Maurice POUDEROUX, Bordeneuve, 31380 Gragnague, recherche toute personne qui aurait connu M. LÉBOURG (1er séjour du 22 avril 1949 au 21 décembre 1950 comme instructeur à l'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat ; 2e séjour à partir du 2 septembre 1951 comme professeur au collège Sabatier de Ban Me Thuôt et au lycée Yersin de Dalat).

● M. André LAMOOT, 37 rue Gaillard, 62100 Calais, recherche les anciens du Bataillon de Marche du 151e RI en Cochinchine.

● M. Jacques CARLIER, 10, rue Bouyssonie, 19100 Brive, recherche d'anciens camarades de Si Katum, Voemum Sai et Siem Pang (Cambodge).

● M. Ernest DECLEMY, 75 rue de Bourgogne, 86000 Poitiers, demande l'adresse de l'Amicale des Anciens Zouaves.

● M. Christian LEPINE, 26 allée des Roses, 84130 Le Pontet, recherche des photographies du paquebot "Pasteur" et du cuirassé "Triomphant".

● L'ANAI recherche les livres : "Barga, maître de la brousse", "Barga l'invincible" de Jean SERMAYE (pseudonyme d'un Colonel d'Infanterie Coloniale, grand prix de littérature coloniale en 1937).

● M. Jacques PERRIN ("La 317e Section", "Le Crabe Tambour", "L'Honneur d'un Capitaine") prépare un film sur l'Indochine et recherche tout document d'archive filmée de 1900 à 1980. Lui répondre à "Galatée Films", 55 boulevard Péreire, 75017 Paris, Tél. : 01 44 29 21 40, Fax : 01 47 66 72 95.

● M. Elisée CASTERA, 28 rue du Bataillon de l'Armagnac, 32000 Auch, recherche la cassette musicale vietnamienne "Con Nui Ca" (chant de la fille dans la montagne).

INTER-HOTEL *** Hôtel du Gave *** LOURDES

Directeur : J.P. Escalé



A quelques minutes des Sanctuaires, sur les bords du Gave de Pau, face aux Pyrénées, l'Hôtel du Gave offre le calme et les beautés naturelles de ce centre pyrénéen. 60 chambres avec bain, douche et wc, téléphone direct, TV satellite dans chaque chambre.

Restaurants climatisés - Garage gratuit dans l'hôtel

28, avenue Peyramale, BP 187, 65106 LOURDES cedex
Tél. 62.94.90.11 — Fax. 62.94.94.94



Livres et cartes en vente au siège

- de Philippe Hédouy
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE (1624-1954)**, Préface du ministre Letourneau - Prix 500 F (*)
- **LA GUERRE D'INDOCHINE (1945-1954)**, Préface du général Salan - Prix 500 F (*)
- **CHANT FUNEBRE POUR PHNOM PENH ET SAIGON** - Prix 120 F (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 190 F (*)
- du Colonel Olivier de Maison-Rouge
- **LA GUERRE D'INDOCHINE** - Prix 160 F (*)
- du Colonel Yves Malet
- **DEUX GUERRES : INDOCHINE- VIETNAM, Français-Américains** - Prix 135 F (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 180 F (*)
- de René Bail
- **INDOCHINE 1953-1954 - Les combats de l'impossible** - Prix 180 F (*)
- de Georges Gautier - **INDOCHINE 1945** - Prix 120 F (*)
- de René Charbonneau et José Maigre
- **LES PARIAS DE LA VICTOIRE** - Prix 120 F (*)
- de Jean-Pierre Bernier - **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 180 F (*)
- du Général Henri de Brancion
- **LE COMMANDO BERGEROL** - Prix 150 F (*)
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 160 F (*)
- d'Erwan Bergot
- **LES MARCHES VERS LA GLOIRE** - Prix 190 F (*)
- **LA BATAILLE DE DONG KHÊ** - Prix 150 F (*)
- de Pierre Darcourt
- **LA DEFAITE INDOCHINOISE** - Prix 195 F (*)
- de Antoine Jay
- **NOTRE INDOCHINE** - Prix 140 F (*)
- de Henri Lemire
- **EPERVIER - Le 8^e Choc à DBP** - Prix 130 F (*)
- de Raoul Hardouin
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945** - Prix 140 F (*)

- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 100 F (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 100 F (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de P.A. Léger - **AUX CARREFOURS DE LA GUERRE** - Prix 190 F (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 110 F (*)
- de Louis et Madeleine Raillon
- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU - Le dernier évêque français de Saïgon mort lépreux au service des lépreux** - Prix 165 F (*)
- de Norbert Héry
- **TU-BINH - 1446 jours au camp n° 1** - Prix 165 F (*)
- de Amédée Thévenet
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 140 F (*)
- du Président Truong Vinh Lê
- **VIETNAM OU EST LA VERITE ?** - Prix 115 F (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **TOUBIBS ET BONS PERES EN INDOCHINE** - Prix 135 F (*)
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 160 F (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 195 F (*)
- de Laurent Beccaria
- **HELIE DE SAINT-MARC** - Prix 215 F (*)
- de Héli de Saint Marc
- **LES CHAMPS DE BRAISES** - Prix 140 F (*)
- du Général Ly Ba Hy
- **MES 4584 JOURS DE REEDUCATION AU VIÊT-NAM** - Prix 120 F (*)
- de Pierre Labrousse
- **LA METHODE VIETMINH - Indochine 1945-1954** - Prix 165 F (*)
- de Minh Kim
- **200 recettes de cuisine vietnamienne - nouvelle édition** - Prix 175 F (*)

(*) Port compris



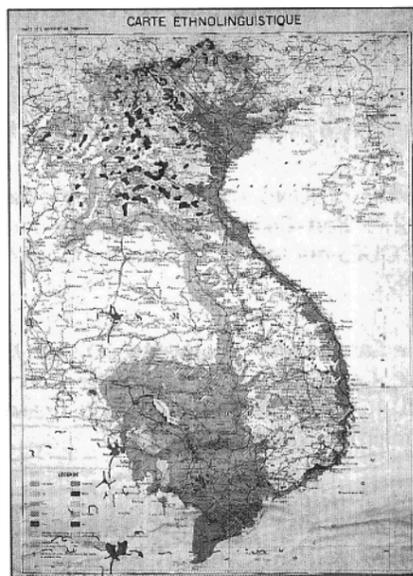
◀ Carte physique et politique

(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Papier CMB 250 g
Prix : 100 F + 30 F de port

■ Plan de Saïgon-Cholon avec guide des rues, 1952 (50 cm x 60 cm)

▶ Carte ethnolinguistique

(dessinée et publiée par les services géographiques de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
papier CMB 250 g
Plastification polyester 250 microns
Recto-verso glacé
Ceillets de 3 mm
Prix : 200 F + 30 F de port



LA VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'AIN Président : M. Maurice VANEL

"Les Rippes"
01240 CERTINES

Une réunion a eu lieu le 12 avril à la Maison des Sociétés à Ambérieu-en-Bugey. Les trois Comités du département rattachés à la section étaient représentés. La discussion a porté sur les "Chroniques de Cochinchine 1951-1956" dont les membres présents ont été très affectés. Après lecture de la lettre du Président national aux Présidents de section, les congressistes ont décidé à la majorité de rester au sein de l'ANAI.

Nous avisons nos adhérents qu'il sera repris comme par le passé et à la demande des participants deux réunions par an : assemblée générale en avril, dîner de l'amitié en octobre. Les adhérents qui n'ont pas encore versé leur cotisation peuvent s'en acquitter malgré le délai passé, ceci à titre exceptionnel, soit à la section 120 F, soit directement à Paris 80 F. Une autonomie partielle a été accordée au Comité de Belley, vu la prospection du Valromey en cours.

SECTION DE L'AUBE Président : Commandant Guy LETROUIT

17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

Le 19 décembre 1996, la section, représentée par son Président, assistait à l'inauguration, par M. le Ministre des Anciens Combattants, du Mur du Souvenir dans l'enceinte de la Nécropole de Fréjus.

Une réunion sociale s'est tenue le 15 mars à la Maison Notre-Dame-en-l'Isle, à Troyes. Des informations et conseils ont été donnés à nos amis dont les dossiers de naturalisation, de regroupement familial, de pension, sont encore en attente.

Le 7 mai à 18h30, les membres de la section, invités par leurs amis Parachutistes (UNP-10), ont assisté à la cérémonie du souvenir des combats de Diên Biên Phu. Une allocution prononcée par le Colonel Collignon, suivie d'un pot de l'amitié offert par nos amis paras, clôturaient cette émouvante cérémonie.

Le 8 mai, les membres de la section, répondant à l'invitation du Préfet et du Maire de Troyes, ont assisté aux cérémonies du 52ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Au cours de la prise d'armes, notre ami Pierre Nguyễn Tot a été décoré de la croix du combattant volontaire d'Indochine par le Colonel délégué militaire départemental. Une réception organisée par la municipalité clôturait cette importante commémoration.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE Président : Colonel André GROUSSEAU

16, avenue des Belges
13100 AIX-EN-PROVENCE

14 mars : Marseille ; 8h15 : Obsèques de Georges de Gonzaga en l'église de Bois Luizi. Le Président André Grousseau, accompagné du porte-drapeau et d'une délégation, ont témoigné à sa famille toute l'amitié que nous avons pour lui.

15 mars : Aix-en-Provence : 52e anniversaire de l'agression japonaise du 9 mars 1945 sur l'Indochine française. Une messe a été célébrée en l'église de Saint-Esprit par le Père André Hekenroth et le Père Pierre Nguyễn Van Tu. Cet office a été accompagné aux grandes orgues par le Médecin-Colonel Roumagoux et au violoncelle par le Médecin-Colonel Hekenroth. La direction des chants a été assurée par Marc Mahé, baryton (ancien d'Indochine), tandis que la sonnerie aux morts était exécutée par le jeune clairon Jean-Philippe Padumano. De nombreuses personnalités civiles et militaires, les présidents d'association d'anciens combattants et leurs drapeaux ont contribué à donner un éclat particulier à cette émouvante cérémonie du souvenir à laquelle étaient associés tous ceux qui sont tombés pour défendre la liberté sur cette terre lointaine. L'heure de cette messe correspondait à celle de la messe habituelle des paroissiens, nous avons donc eu de nombreux contacts et répondu à leurs questions sur ce coup de force que la plupart ignoraient complètement.

22 mars : Marseille ; 9h30 :

Séance d'information consacrée à la coopération médicale franco-vietnamienne, organisée par l'Association des Anciens et Amis de l'hôpital Grall (AAAHG) qui se tient à l'Institut de Médecine Tropicale, 58, bld Charles-Livon, 13007 Marseille. Les premiers contacts de cette coopération médico-militaire ont été pris en 1991. Les médecins vietnamiens sont en stage de longue durée à Marseille. Au titre de la coopération, 100 médecins vietnamiens viennent chaque année en France et 120 médecins français séjournent chaque année au Vietnam pour enseigner dans les universités. L'hôpital Lanessan (actuellement hôpital 103) à Hanoi, forme tous les médecins militaires (Vietnam, Cambodge, Laos et Cuba). Cette réunion d'information a été ouverte par le Docteur Pirame, président de l'association. Elle a été clôturée par le Médecin Général Inspecteur Laroche, Directeur de l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées. Notre président y participait.

11 avril : Aix-en-Provence ; 10h30 : Cimetière militaire de Luynes, manifestation dans le cadre du 35e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Partie de Marseille, la Flamme du Souvenir a entamé le périple qui doit la conduire à travers tout le pays jusqu'à la Nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette où repose le soldat inconnu d'Algérie. Une terre d'Artois que la flamme atteindra le 12 octobre, pour rendre hommage au sacrifice des 30 00 combattants "Morts pour la France" sur la terre algérienne, mais aussi des Harkis et de tous ceux qui sont tombés après le 19 mars 1962. Délégation et drapeau.

30 avril : Aubagne ; 9h30 : Cérémonie du 134e anniversaire du légendaire combat de Camerone qui vit une poignée de légionnaires résister jusqu'à la mort, fidèles à la parole donnée de remplir la mission quel qu'en soit le prix. Cette année, c'est le caporal Aldo Ravaioli qui, précédé des pionniers, a remonté la voie sacrée en portant la main du Capitaine Danjou. De 1951 à 1954, plusieurs séjours en Indochine. Surnommé "le Pirate", amputé d'une jambe, médaillé militaire en 1956, chevalier de la Légion d'Honneur en 1966, offi-

cier de la Légion d'Honneur en 1996. Il est accompagné au cours de cette cérémonie par deux autres glorieux légionnaires, les caporaux-chefs Saturnino Pedraza-Arias et Josef Horvath. Comme chaque année, de nombreux membres de l'ANAI ont participé à la prise d'armes et aux festivités qui ont suivi.

SECTION DU CALVADOS Président : M. Marcel MARION

La Porte du Parc
14230 NEUILLY-LA-FORET

Notre assemblée générale s'est tenue le 2 mars au Novotel de Bayeux, devant une bonne moralité. Dans son rapport moral, notre secrétaire François Savoldelli énonça les activités de la section en 1996 : exposition "332 ans de présence française en Indochine", présence du drapeau et du président aux différentes cérémonies patriotiques du département, obsèques de notre ami André Leroy. Il rappela également les orientations de notre association à l'échéance de l'an 2000.

Le trésorier Robert Lambert dans son rapport financier fit part de la décision du bureau d'accorder un don pour la reconstruction de l'église de Phu Oc dans la province de Nam Dinh ainsi qu'un autre don à notre ami Sobanski, président de l'amicale des anciens du camp 113, pour le soutenir dans son action contre le sieur Boudarel.

Le président donna ensuite son point de vue : la section du Calvados continue d'augmenter régulièrement son effectif par un recrutement plus diversifié, 15 % d'adhésions d'amis ; l'aide des moins de 40, 50 ans est un appui sérieux pour l'avenir.

Pour 1997, le président regrette que la conférence, prévue début mars, du Commandant Héli de Saint Marc, ait dû être ajournée pour cause de santé ; elle reste en projet pour septembre ou octobre. Ce sera également après les vacances que nous aurons l'espoir de voir le baptême du "cours-des-combattants d'Indochine", voie que nous accordée la municipalité de Caen, dans le nouveau quartier Claude-Decaen. Il est également prévu de participer avec

nos amis des Troupes de Marine à la commémoration de Bazeilles. Cette année la ville de Bazeilles nous accueillera les 5,6,7 septembre, un transport par car sera assuré ; les volontaires pour ce voyage peuvent se faire connaître. Notre repas-baguettes se fera au Novotel de Bayeux le 19 octobre.

COMITE DU CAMBRESIS
Président : Colonel Jacques DEKLERC
59, boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI

Le 9 mars le Comité a tenu son assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Cambrai en présence de Maître François-Xavier Villain, Maire, des autres personnalités de la ville et de M. Thelliez, Président de la section du Nord.

Une minute de silence fut observée à la mémoire des trois camarades décédés depuis la dernière assemblée générale : Henri Lemaire, Robert Durez et Paul Tonnerre. Un nouvel adhérent est venu grossir nos rangs : Denis Huriez.

Après avoir retracé dans tous ses détails la campagne indochinoise de juin 1940 à octobre 1945, période méconnue de la plupart, le président présenta le rapport moral de l'année écoulée. A Caudry, trois noms de camarades tombés au champ d'honneur en 1946 furent inscrits au monument aux morts. Le 7 mai une gerbe fut déposée à la stèle des anciens d'Indochine à Cambrai en souvenir de Diên Biên Phu. L'exposition "Trois siècles de présence française en Indochine", conçue et réalisée par trois membres du comité, obtint un franc succès à Valenciennes durant 11 jours au mois de juin, lors de l'inauguration dans cette ville par le Général Bigeard d'une rue en mémoire des combattants d'Indochine. Le porte drapeau fut félicité pour sa présence à toutes les manifestations officielles.

Le rapport financier fut ensuite présenté par le Président en lieu et place du trésorier Eugène Hainaut, qui, sortant de clinique la veille et malgré un grand état de faiblesse à la suite d'une grave opération, avait tenu à être présent. A l'issue de l'assemblée un vin d'honneur fut servi à l'Hôtel de Ville.

Comme activités futures : Deux camarades morts en Indochine

dont les noms ne figurent pas au monument aux morts de la commune seront honorés à Montay et à Gouzeaucourt par cette inscription légitime.

Le 29 mars notre pilier du Comité, Eugène Hainaut, l'un des premiers adhérents à l'échelon national à l'ANAI, porte drapeau et trésorier du Comité est décédé à l'âge de 65 ans. Il était titulaire d'une citation individuelle à l'ordre de l'armée et d'une autre à l'ordre du régiment ; dommage que la médaille militaire ne lui ait pas été attribuée, il en aurait été fier et heureux avant de partir pour son ultime voyage. A la suite de ce décès le poste de trésorier est repris par M. Serge Merlier.

SECTION DE LA CHARENTE
Président : M. Rolland SAPIN
6, rue de Belfort
16100 COGNAC

La cérémonie commémorative du 52e anniversaire de l'agresion japonaise s'est déroulée le 16 mars, dans la commune de Châteaubernard près de Cognac dont le Maire M. Trufflandier, est adhérent à la section. En présence de 24 drapeaux, des autorités civiles et militaires, des présidents d'associations départementales et locales, le Président Sapin rappelle dans une brève allocution ce que furent les tragiques événements du 9 mars 1945. Deux gerbes sont déposées par le Maire et le Président, chacun accompagné d'un ancien prisonnier des Japonais. Cette journée du Souvenir et du Recueillement a revêtu un éclat particulier grâce à un piquet d'honneur d'une rigoureuse présentation et à la fanfare qui effectua avec maestria les compositions musicales tant à l'église qu'au monument aux morts. Puis un vin d'honneur fut offert par la Municipalité.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT
29, cours Genêt
17100 SAINTES

26 janvier : messe annuelle du Souvenir pour les défunts de la Section. Le président lance un appel solennel pour que soit

rempli notre devoir de solidarité. Assister nos camarades sérieusement malades, conforter les familles et participer aux obsèques en délégation avec le drapeau. C'est cela l'entraide de l'ANAI à condition que nos adhérents donnent leurs instructions pour que nous soyons informés.

28 janvier : joyeuse Galette des rois à La Rochelle. 57 présents étaient accueillis par une banderole "ça fait plaisir de vous voir !" ; André Zarfaoui épaulé par Georges Vaury, Serge Joussemet et les épouses, était récompensé de ses efforts.

9 mars à Chaillevette : nous étions 130 accompagnés par 11 drapeaux amis. Après une messe solennelle dite par M. le Curé Ringeval dans une église comble et chaleureuse, cérémonie au monument aux morts avec remise de la croix du combattant volontaire d'Indochine par le DMD à Fernand Arnaud et Francis Beaudouin, nos deux sympathiques porte drapeau et délégué. Evocation de l'agresion japonaise et sa responsabilité dans le drame de notre Indochine, par le président en présence de Didier Quentin notre adhérent, secrétaire général de la Mer, du Conseiller général et du Maire qui nous offrait le vin d'honneur.

Lettre du Commandant Beuriot : notre camarade, affecté à la Mission d'Assistance Militaire au Niger, a adressé au Général Simon la liste des anciens d'Indochine avec les noms de leurs chefs coloniaux "qu'ils n'ont jamais oubliés et dont ils parlent" avec nostalgie. Pour eux, anciens combattants, la fraternité n'est pas une notion abstraite mais "une réalité de sentiments qu'il faut pérenniser". Le Général Simon leur a adressé un message chaleureux et étudie le moyen de permettre à ces valeureux camarades nigériens de retrouver leurs officiers. Pourquoi notre section n'approfondirait-elle pas ce contact avec eux ?

Notre filleul Hoang Thach de Qui Nhon écrit de gentilles lettres à ses "chers grands parents". Notre parrainage apporte beaucoup à cet orphelin de 11 ans qui se sent ainsi épaulé. Bernard François, à l'occasion de l'un de ses remarquables voyages au Vietnam, lui rend visite, lui apporte sa présence et nous ramène des photos.

Lotos : grâces soient rendues

aux bénévoles qui n'ont pas chômé le 27 avril. Notre dur effort a été récompensé. Nous recommençons le 15 juin. Ainsi nous disposons de moyens pour aider ceux et celles qui en ont besoin dans la section et avec ANAI-Parrainage.

Création d'une permanence-baguettes à Rochefort : voici un "heureux événement, la naissance d'un nouveau" Repas - Baguettes" le 2e mercredi de chaque mois à 12 heures à l'intermarché de Rochefort. Inauguration mercredi 10 septembre. Que les amis de Rochefort, Oléron, Arvet, Saint-Savinien... et périphérie notent soigneusement cette date sur leur agenda, afin que nous soyons nombreux pour cette "Joyeuse-Première" à entourer André Zarfaoui, son équipe, le bureau... et le Président !

Notre assemblée générale aura lieu le 19 octobre avec la présence d'un conférencier exceptionnel... qu'on se le dise ! Le 28 juin à Royan, Mme Jacqueline Ollivier-Cristiani, Chirurgien-Dentiste-Capitaine à Saïgon de 1949 à 1951, a reçu du Général Simon la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

SECTION DE CORREZE
Président : M. Jean JUGE
La Faucherie
19210 LUBERSAC

Réunion au monumet aux morts de Lubersac le 11 août à 10h45.

La réunion du bureau le 25 mai s'est bien passée.

SECTION DES COTES D'ARMOR
Président : M. Jean LE CAM
88, rue de la République
22680 ETABLES-SUR-MER

Notre "spécialiste des voyages" Jean Gresset, membre du bureau, a organisé un séjour d'une semaine en Italie. Voyage réussi, grâce à son dévouement et à la compétence de l'accompagnatrice, son épouse.

Le 7 mai, Diên Biên Phu a été célébré à l'église Saint-Michel à Saint-Brieuc, devant une assistance recueillie. Cette période douloureuse mais combien héroïque de notre histoire a été évoquée par le Président Le Cam. Les présidents d'associations, nos adhérents, nos amis

et dix drapeaux nous avaient honorés de leur présence.

Lors de la prochaine assemblée générale du 19 octobre le bureau sera entièrement reconstitué. Il est fait appel aux bonnes volontés pour occuper les postes à pourvoir.

SECTION DES DEUX-SEVRES
Président : Colonel Daniel BAUDIN
10, rue Louis-Pergaud
79000 NIOIRT

L'assemblée générale s'est tenue le 8 mars à Saint-Maixent-l'Ecole. Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Ils font ressortir la stabilité des effectifs (19 adhésions, 16 radiations) malgré 5 décès : Commandant Jean Normand, Adjudant-Chef Jean Ducrot, MM. Pierre Vaucoy-Siraud, Fernand Bernard, Marcel Luel.

Le bureau de la section est réélu pour trois ans : Président : Colonel Baudin, Vice-Présidents : Colonel Thibault et M. Delobel, Trésorier : Commandant Mergault, Rapporteur : M. Naulin, Documentaliste : M. Germain, Membres : Capitaine Guéri, MM. Cartier et Bonnifet, Porte drapeau : MM. Germain et Radureau, Délégués de secteur : M. Lasserre à Parthenay, MM. Delobel et Debin à Thouars.

Il a été décidé de tenir la prochaine assemblée générale le 8 mars 1998 à l'Absie. Le repas de fin d'année aura lieu le 7 décembre 1997 à la salle des fêtes de Fressines (La Crèche). Après l'assemblée générale une cérémonie patriotique s'est déroulée au monument aux morts de Saint-Maixent-L'Ecole en présence du Préfet Inizan, du Député Morisset, du Maire Moreau, du Général Manificat, commandant l'Ecole, et du Colonel Gourbeault, DMD. Quatre croix du combattant volontaire d'Indochine ont été remises : MM. Flandrois, Bouchet, Bouthegourg, Bonnaud. Puis les autorités inaugurèrent l'exposition : "332 ans de présence française en Indochine 1624-1956", qui resta ouverte au public jusqu'au 16 mars (649 visiteurs).

Deuils : de janvier à mars la section a déploré le décès de Mme Anne Caquineau, MM.

Robert Boissinot, Edmond Girault, Hadj Didi Saïd, Robert Gourong, Marcel Desperrière. Stand de l'ANAI à la foire de Niort du 24 avril au 5 mai.

Repas-baguettes des retrouvailles les mercredi 8 janvier, 5 février, 5 mars.

SECTION DE DRÔME-ARDECHE
Président : M. Bernard de DONDER
16, rue Joliot-Curie
26000 MONTELMAR

9 mars à Crest : 52e anniversaire du coup de force japonais du 9 mars 1945. Après la messe célébrée par notre adhérent, le Père Martin, ancien parachutiste en Indochine, devant le monument aux morts, où 22 drapeaux des associations patriotiques amies étaient rassemblés, le Président de Donder fit avec solennité et émotion le récit de la journée du 9 mars 1945. Après le dépôt de gerbes par le président accompagné par M. Galland, président honoraire, et M. Leroux au nom de l'ANAI, MM. Menaudet, adjoint au maire de Crest, et Fié, président du comité d'entente des anciens combattants, déposaient la leur pour la ville de Crest.

7 mai à Tain-l'Hermitage : commémoration de la bataille de Diên Biên Phu, organisée conjointement par l'ANAI et l'UNP. Plus de 200 participants et 35 drapeaux d'association avaient répondu à l'appel des présidents de Donder pour l'ANAI et Roxard pour l'UNP. On notait la présence de M. le maire de Tain et conseiller général Gilbert Bouchet, de M. Jean Claude Laurent vice-président du conseil général de la Drôme, M. Gérard Bouly, directeur de l'office des anciens combattants, et du Colonel Jean-Luc Boutry, DMD et commandant d'armes de la place de Valence. Après l'appel des drapeaux, messe dite par le Père Rouet curé de la paroisse et notre ami le Père Martin dans une église comble ; le père Martin nous gratifia d'une homélie bouleversante par ses silences et ses non-dits. Précédés par les drapeaux, les assistants se dirigeaient ensuite vers le monument aux morts, où un détachement militaire du CM38 rendait les honneurs. "Vous devez être fiers d'avoir été les héritiers de ceux qui firent, à force de courage, de travail,

d'intelligence et d'abnégation, ce qui était alors ce pays". Après avoir fait un historique de la présence française en Indochine et rendu un solennel hommage à nos trop nombreux morts, le président Roxard pour l'UNP rappela ensuite la bataille de Diên Biên Phu.

Les présidents de l'ANAI et de l'UNP et les autorités déposèrent une gerbe. La sonnerie aux morts et la minute de silence furent un émouvant instant de recueillement. Après la réception à l'Hôtel de Ville, un repas servi au cœur de la ville, clôtura cette magnifique journée.

8 mai à Montélimar : hommage au Lieutenant René Richard tué le 5 décembre 1945 en Cochinchine, dévoilement de la plaque Indochine sur le monument aux morts, à l'initiative de la section et avec l'aide du Député-Maire de Montélimar, M. Thierry Cornillet. C'est désormais deux de nos compagnons qui sont inscrits sur ce monument aux morts.

Samedi 8 novembre : assemblée générale annuelle de notre section, dans les salons du conseil général de la Drôme, à Valence.

Décès de M. Elisée Chalamet le 21 mars 1997. Distinctions : Félicitations à M. Gérard Galland notre président honoraire, promu chevalier de la Légion d'Honneur. Il fait honneur à notre section.

SECTION DE L'ESSONNE
Président : Colonel Albert MARIE

111, boulevard de Palaiseau
91120 PALAISEAU

L'assemblée générale de la section s'est tenue à la salle des fêtes de Montgeron le dimanche 16 mars. Après avoir souhaité la bienvenue aux élus locaux, aux personnalités présentes, aux adhérents anciens et nouveaux, le Président demande que soit observée une minute de recueillement à la mémoire de Mme Denise Bézard et M. Rémary récemment disparus.

Le rapport d'activités et le rapport financier furent soumis à l'approbation des adhérents et ne suscitèrent aucune observation. Vint ensuite l'élection des membres du conseil dont les mandats arrivaient à expiration. MM. Vaillant, vice-président, Georges trésorier, Durfort secrétaire adjoint, Bazillo chargé des

relations avec les associations indochinoises et Harang furent réélus à l'unanimité. La section est toujours à la recherche d'un porte drapeau attiré. L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercia le Conseiller général Maire de Montgeron et son adjoint chargé des associations pour l'aide que la municipalité apporte à la section et les invita à clôturer la séance en buvant le pot de l'amitié. Cette année l'assemblée générale était placée sous le signe de la solidarité avec les enfants orphelins du Vietnam et ceux du Cambodge réfugiés au Vietnam. Après déjeuner, les invités et un public nombreux prévenu par voie de presse assistèrent à un spectacle vietnamien et visitèrent une exposition rappelant la présence française en Indochine.

Le succès de cette petite fête a été assuré grâce au dévouement de notre ami Bazillo, à la collaboration du Secours Catholique, du président Chanu de la section de l'Oise pour son matériel, de la Troupe de M. et Mme Besseaut, de Mme Grouet organisatrice et décoratrice, de Mme Quynh artiste musicienne, de Mme May Cuc Moine et son fils, acteurs lyriques. L'après-midi s'acheva par un défilé de costumes muongs présenté par la communauté de Brunoy. Les fonds recueillis financeront en partie la construction d'une école maternelle au Vietnam.

SECTION DE LA FRANCHE-COMTE
Président : Colonel Jacques BEVALOT
6, rue Trémolières
25000 BESANCON

Organisée par le Comité du Jura, l'assemblée générale de la section s'est tenue le 15 mars à Lons-le-Saunier et a réuni 260 participants des quatre départements franc-comtois. Ouverture de la séance par le président de section. Evocation du souvenir des dix disparus depuis la dernière réunion ; exposé de la situation des effectifs (445) et des activités de la section par le secrétaire général Gabriel Galliot ; présentation du rapport financier par le trésorier Maurice Hugedet. Le père Gilles parle ensuite de son action en faveur des réfugiés dans la région et René Pameyer évoque l'action humanitaire d'ANAI-Parrainage Franche-Comté (42 enfants par-

rainés) et souhaite son développement. Le docteur Marini chargé de mission au ministère du Travail, de retour du Vietnam, parle de la situation au pays et du désir profond de retrouver les Français. Michel Bodin, professeur d'histoire, chargé de cours à l'université de Besançon, qui a soutenu une thèse de doctorat sur la guerre d'Indochine et ses combattants, sollicite la collaboration des anciens pour la poursuite de ses études.

Le président de section évoque les travaux du récent congrès des présidents à Paris et fait le point de certaines questions : affaire Boudarel et monument de Diên Biên Phu. Puis, avec le général Geillon, c'est l'accueil des autorités civiles et militaires : Mme Castelnot, directeur de cabinet du Préfet, MM. Péli-sard député-maire, Benichou vice-président du conseil général, Feit conseiller général ; les lieutenants-colonels Hogdel délégué départemental, Bodin commandant le groupement de gendarmerie, Gentilhomme commandant le CM144 ; le commissaire Lambert, directeur départemental de la sécurité publique, et de nombreux présidents d'association.

Le général Geillon parle ensuite de l'œuvre de la France en Indochine et des conditions dans lesquelles s'est déroulée cette guerre oubliée. Le député-maire Péli-sard souligne ce devoir de mémoire pour que les générations qui viennent rendent justice à ceux qui ont connu l'injustice. Mme Castelnot, en présentant les excuses du Préfet, s'associe à l'hommage rendu aux morts d'Indochine : "Merci de nous avoir rappelé le sacrifice de tous ceux qui ont combattu là-bas ; vous êtes les témoins de l'histoire et les garants de son souvenir". Les participants se retrouvent ensuite au vin d'honneur offert par la ville de Lons-le-Saunier.

Sous les auspices du Comité de Belfort-Montbéliard, une conférence a été organisée le 11 avril dans les salons du cercle de garnison de Belfort par le docteur Marini avec pour titre : "Le Vietnam d'hier et d'aujourd'hui". Une large diffusion de l'annonce de cette manifestation ayant été faite dans la presse régionale et la radio, l'assistance était nombreuse.

Le colonel Fortier, président du comité, présente le docteur Marini, membre de notre asso-

ciation, ancien médecin-chef du centre médical de Gec-Alsthom, qui a passé ses jeunes années en Indochine où son père était officier ; il est actuellement chargé de mission du ministère du travail auprès du Vietnam. Le docteur Marini évoque longuement sa jeunesse en Indochine et la vie de cette époque. Il parle du "mal jaune" qui frappe toutes les personnes civiles et militaires qui ont vécu là bas en paix ou en guerre et de l'amour qu'elles ont contracté pour ce pays merveilleux et ses populations si attachantes. Puis il évoque sa mission en 1995 au Nord-Vietnam. La remise en route de l'industrie et ses difficultés, les conditions de travail, le manque de matériel, l'état sanitaire et d'hygiène déplorable. L'ardeur au travail ne manque pas, mais les besoins sont considérables. Il se dégage une sympathie naturelle pour la France qui devrait, dans son intérêt, y investir davantage. Il s'étend longuement sur l'entreprise de Thai Nguyen de 13000 salariés qui fournit la totalité de l'acier pour le Vietnam et où il compte retourner en novembre prochain pour aider à la formation des médecins et ingénieurs dans les domaines hygiène et sécurité du travail. Il termine son exposé avec des diapositives représentant son séjour et sa mission.

André Quaille, responsable du parrainage dans la section, parle de son action humanitaire dans le cadre fixé par Mme Lucas-Potier responsable nationale. Cette action est assurée uniquement par des bénévoles. Parrainer un enfant, faire des dons si modestes soient-ils, c'est rappeler la présence de la France et marquer son attachement à cette Indochine lointaine mais présente dans les mémoires et dans les cœurs.

Le président remercie les participants et les invite au vin d'honneur qui clôture cette manifestation.

M. André Picard vient de recevoir la Médaille Militaire.

SECTION DU GERS **Président : Docteur Bernard DAMBIELE**

13, rue Cuvier
32000 AUCH

M. Pierre Bèze a été nommé Chevalier de la Légion d'Hon-

neur le 22 mars. Il sera décoré le 14 juillet à Lecture par son parrain le Lieutenant-Colonel Bernard Coqueblin, de l'ETAP à Pau. Ancien pilote de l'ALAT, combattant volontaire, trois citations au feu, blessé de guerre invalide à 100 %, ce sous-officier honore la section du Gers.

SECTION DE LA GIRONDE **Président : M. Roland GUITTET**

23, rue de la Lamberte
33500 LIBOURNE

En parallèle au sommet de la francophonie qui se tiendra à Hanoi du 14 au 16 novembre, la Section organise une exposition culturelle régionale à Libourne du 3 au 31 octobre.

Sur le thème "Indochine 1615-1956", nous chercherons à mieux faire connaître l'histoire des pays d'Indochine, l'œuvre de la France pour leur développement et, plus récemment, l'action humanitaire de l'ANAI.

Extraits du programme : exposition de documents, cartes postales, photos, timbres, livres, objets d'art ; présentation de vidéo cassettes.

- le 3 octobre : inauguration à 15h, conférence à 17h ;
- le 4 octobre : fête régionale de l'ANAI à partir de 9h30 sous la présidence du Général Simon ;
- le 18 octobre : soirée folklorique indochinoise à 20h.

COMITE DU HAINAUT-VALENCIENNES **Président : M. Marcel OOGHE**

32, rue René-Franck
59494 PETITE FORET

Le 9 mars 1997, le comité a déposé une gerbe au monument aux morts d'Onnaing. Cette cérémonie avait pour but d'officialiser l'inscription au monument aux morts des noms des soldats du pays morts en Indochine : Roger Matha, Léon Podzinski, Emile Derambure et Roger Rousseau.

Elle se déroula en présence des représentants de la municipalité, des personnalités civiles et militaires ainsi que des présidents

d'associations patriotiques venus avec leur drapeau. La présence de quinze drapeaux, la prestation de la musique de la ville, contribuèrent à relever l'éclat de cette manifestation du souvenir.

Après la cérémonie, un vin d'honneur offert par la ville rassembla, autour des familles, tous ceux qui, par leur présence, avaient tenu à honorer la mémoire de leurs compagnons d'armes.

Le 7 mai, à Marly, en souvenir de nos camarades tombés à Diên Biên Phu, en présence de M. Duée, Maire, et de nombreux drapeaux d'associations patriotiques, le comité a procédé à un dépôt de gerbe à la stèle des TOE, gerbe déposée par deux rescapés de cette tragédie.

Les 27 et 28 septembre, aura lieu à Valenciennes le forum des Associations. Le comité aura à cœur d'y participer pour faire connaître l'ANAI.

A l'honneur : la Fédération du Nord des Mutilés et Réformés a décerné à M. Marcel Rodrigue un diplôme d'honneur en témoignage de reconnaissance.

Naissance : le 20 février 1997, Mme Maillot née Tran Thi Tu Thuy a donné le jour à une petite fille prénommée Maïté Thuy. Mme Maillot est une fidèle adhérente de l'ANAI.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE **Président : Général Henri de BRANCION**

3, rue Toullier
35000 RENNES

Le 24 janvier, soirée culturelle à l'auditorium du lycée Sainte-Geneviève de Rennes organisée par le Frangipanier avec, pour la première fois en public, le groupe de danse des Hmongs d'Ille-et-Vilaine.

Du 31 janvier au 1er mars, une délégation du Frangipanier, conduite par son président se rend en mission au Laos et participe à l'inauguration de l'école primaire de Sayfong, couverte par la télévision laotienne. Maurice Orrière est reçu par l'ambassadeur de France au Laos et rend visite à l'évêque de Vientiane.

Le 9 mars, assemblée générale de la section au cercle de garnison de Rennes, précédée d'une messe à laquelle assiste notamment le général commandant la CMD de Rennes. Dépôt de gerbe au Panthéon rennais en

présence des autorités civiles et militaires.

Le 5 avril, en présence de membres de notre section, assemblée générale de l'Association Française de Solidarité que préside au plan départemental notre adhérent Yannick Coeru. En soirée, pimaï laotien organisé au parc des expositions de Saint-Jacques de la Lande par notre association-sœur Amis France-Laos, en présence de membres de l'ANAI.

Le 12 avril, des membres de notre section se rendent à Saint-Sébastien-sur-Loire pour le pimaï organisé par l'association lao de Nantes et y retrouvent Michel Eumont, président de l'ANAI de Loire-Atlantique.

Le 19 avril, une action de partenariat est mise au point entre ANAI-Parrainage et le Frangipanier pour l'achèvement de l'école primaire de Ban Hong Kai à Vientiane.

Le 6 mai, au quartier Foch à Rennes, conférence, très appréciée des assistants, de Maurice Orrière "Le Laos à l'aube de l'an 2000". Projection d'un film vidéo sur son récent voyage au Laos. Le bénéfice de cette réunion est remis au docteur Khamphommala, trésorier du Frangipanier, pour la poursuite de l'action au Laos de cette association-sœur.

Commémoration de la naissance d'Auguste Pavie

Les manifestations prévues à Dinan du 31 mai au 6 juin 1997, annoncées dans le bulletin du 1er trimestre page 32, n'ont pu avoir lieu à ces dates en raison des élections législatives.

Elle ont été reportées à l'automne dans les conditions suivantes :

- samedi 27 septembre, inauguration officielle, vernissage de l'exposition,
- dimanche 28 septembre, colloque,
- mercredi 1er octobre, réunion régionale de l'ANAI organisée conjointement par les présidents des sections des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan à qui tous autres adhérents peuvent s'adresser.
Il est précisé que l'exposition restera ouverte jusqu'au dimanche 19 octobre 1997 et que M. Loïc-René Vilbert, l'une de ses chevilles ouvrières, est conservateur de la bibliothèque de cette ville.

SECTION DES LANDES **Président : Colonel Claude DUPUY**

6, rue des Serres
40100 DAX

27 janvier 1996 : Assemblée générale à Grenade-sur-l'Adour
15 juin 1996 : Réunion d'information à Mimizan.

21 novembre 1996 : Réunion de convivialité et de découverte en Armagnac.

21 février 1997 : Assemblée générale et journée du souvenir indochinois à Dax.

En une année, notre section a accueilli 24 nouveaux adhérents.

Les deux principales décisions de l'assemblée de janvier 1996 consistaient à assurer le parrainage d'un enfant d'Indochine et à doter la section d'un étendard. Ces deux décisions se sont concrétisées en cours d'année.

Lors de la réunion de Mimizan du 15 juin, le président a détaillé les diverses activités d'ANAI-Parrainage au profit des populations indochinoises. Il a fait le point de notre action pour l'entretien et l'éducation de notre petite filleule Dang Thi Loan. Avec les dons recueillis, l'avenir de celle-ci est assuré jusqu'à l'an 2000. Une collecte de Noël a eu lieu à son profit. Durant cette réunion, nous avons bénéficié d'une remarquable conférence prononcée par le général Lascaray sur la civilisation khmère et les temples d'Angkor.

Le 21 février 1997 a eu lieu la Journée du Souvenir Indochinois, présidée par le Maire de Dax entouré du Sous-Préfet, du Député des Landes, de l'Evêque d'Aire et de Dax, des conseillers généraux et de nombreuses personnalités civiles et militaires. Devant le monument aux morts et vingt-quatre drapeaux d'associations patriotiques, le Général de Division Michel Lartigue a remis l'étendard de la section à son président, le Colonel Dupuy.

Lors de cette cérémonie, un hommage particulier a été rendu aux cinq Dacquois morts pour la France en Indochine. Dans une allocution qualifiée de "vibrante et pertinente" par la presse régionale, le Colonel Dupuy a évoqué les liens qui unissent à jamais la France et les peuples d'Indochine ainsi que l'absolue nécessité d'en pérenniser le souvenir.

Cette émouvante manifestation a rassemblé plus de deux cent cinquante personnes, dont une délégation très remarquée de Hmongs du Laos en costumes traditionnels. Selon les dires des participants, il ne semble

pas qu'une cérémonie de la Mémoire ait atteint ici une telle qualité depuis de nombreuses années.

Cette journée du souvenir avait débuté par une très intéressante conférence de M. Gérard Demay sur "l'Indochine d'hier et d'aujourd'hui".

Lors du repas-baguettes au Hong Xu, une somme importante a été recueillie pour venir en aide aux montagnards de la région de Plei Ku, dans le cadre de la Banque de l'Espoir d'ANAI-Parrainage.

SECTION DU LANGUEDOC **Président : Professeur Paul NAVARRANNE**

572, rue Croix-de-Figuerolles
34070 MONTPELLIER

Le cycle des conférences à Montpellier s'est poursuivi :

- 17 janvier : "Retour au Vietnam. Pourquoi ?" par le docteur Doan, pédiatre, président de l'association des Lampions ;

- le 14 février : "Le Laos : entre développement et santé" par le docteur Robert Souchon ;

- le 16 mai : "Pourquoi avon-nous foi en le bouddhisme ?" par le vénérable Thich Tri Tang.

Le cycle de causeries devant les élèves de première du lycée Mermoz a eu lieu pour la troisième année consécutive devant 200 élèves environ : 14 entretiens sur la présence française en Indochine : avant, pendant, après. Une causerie supplémentaire a été ajoutée pour les terminales sur la décolonisation de l'Indochine (au programme du bac).

La fête du jour de l'An Indochinois s'est déroulée le dimanche

Le Général Lartigue remet au Colonel Dupuy l'étendard de l'ANAI.



Provisors et professeurs d'histoire de Montpellier avec l'équipe de conférenciers de l'ANAI (le professeur Navarranne est le troisième en partant de la droite).



23 février à Castelnaud-le-Lez, avec près de 300 participants et dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et joyeuse. Le Comité de Sète a tenu son assemblée générale le 22 mars, en présence du professeur Navarranne, président de la Section. Le rapport d'activités montrait une vitalité débordante de la part des responsables du bureau au bilan aussi riche qu'élogieux. Le président du comité, Paul Brégowy, concluait ainsi le rapport moral : "Dépositaires de votre confiance, nous espérons ne pas vous avoir déçus dans l'accomplissement de notre mandat".

Effectivement, le bureau était réélu à l'unanimité. Le président de section terminait la séance en félicitant le comité pour son dynamisme et l'assurait du soutien moral et financier de la section. La journée se terminait autour d'un repas vietnamien.

Le 14 mai, sortie touristique-culturelle : croisière sur le canal du Midi. Journée fort agréable et très réussie.

Commémoration : La commémoration du coup de force japonais du 9 mars 1945 a été célébrée : au Crès (près de Montpellier), le 8 mars, à Sète, à Béziers et à Marsillargues, le 9 mars.

Le 7 mai à Castelnaud-le-Lez, commémoration de Diên-Biên-Phu, suivie de l'inauguration d'une stèle à la mémoire des anciens d'Indochine.

Projets :

- Deux nouvelles stèles seront inaugurées d'ici la fin de l'année, à Pérols et à Lamalou.
- L'assemblée générale 1997 aura lieu le samedi 18 octobre à Lattes.

SECTION DE LA LOIRE Président : Colonel Marie FAVRE

69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES

Cinq anciens ou amis nous ont quittés au cours du trimestre écoulé : Fernand Chappuy, 73 ans, de Roanne, après des dures et longues épreuves ; Jean André Colombet, 70 ans, de Rive-de-Gier ; Jean Fargeot, de Saint-Etienne ; Jean-Pierre Merle, de Saint-Priest en Jarez, Maurice Gunzle, 75 ans, ancien des Légions de Marche de la Garde Républicaine, disparu très discrètement. Ce grand

nombre de disparitions inquiète pour l'avenir de l'ANAI, à moyen, voire à court terme. Le 11 avril, M. Peillon, Président du Comité de Saint-Etienne, a déposé la plaque souvenir de l'ANAI sur la tombe de l'Adjudant-Chef Pierre Guilbert, décédé en novembre 1996. Au cours du recueillement, en présence de la famille et de la délégation qui l'accompagnait, il a fait remarquer que les anciens d'Indochine ont souvent commencé leurs devoirs envers la France avant leur séjour en Extrême-Orient et ont continué après : pour Pierre Guilbert, refus du STO au Havre et maquis dans la Loire d'abord, puis brillante carrière dans la Gendarmerie avant d'être en 1973 immobilisé dans un fauteuil roulant.

Le dimanche 9 mars, le Comité de Roanne et quelques amis de Saint-Etienne ont commémoré la journée du 9 mars 1945 en Indochine avec le souci habituel de la mémoire de ce pays et de nos morts - 30 pour l'arrondissement de Roanne - et du maintien de l'amitié des vivants. Le président de la section a remis à l'Adjudant-chef Ramay, de l'ABC, la croix du combattant volontaire, avec agrafe "Indochine".

Quelques jours auparavant, le Président du Comité de Saint-Etienne, M. Peillon, avait reçu du Sénateur Lucien Neuwirth la croix d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Quatre anciens de la Loire ont effectué un voyage de 23 jours en novembre 1996 au Vietnam. Ils étaient porteurs de dons et de cadeaux individuels à l'intention du pensionnat de Phu Son pour jeunes montagnards. Ils n'avaient pu les remettre en mains propres. Confirmation a été donnée au président de section que tout était finalement parvenu à bon port. Résumé des impressions des voyageurs : regain du "mal jaune" à cause de ce Vietnam toujours accueillant, envoûtant, aux senteurs introuvables ailleurs et aux paysages sublimes.

Le soir du 3 mai, une douzaine d'anciens et amis ont assisté à la fête du Nouvel An laotien où ils ont été très gentiment accueillis par les organisateurs roannais aidés par leurs compatriotes de Tarare, Lyon et Saint-Chamond. L'intégration de tous paraît fort bien réussie

et les amitiés françaises ne leur manquent pas.

Les anciens de la Loire regrettent le peu de publicité accordée à la réhabilitation de la guerre d'Indochine par M. Pasquini, Ministre des anciens combattants et victimes de guerre, lors de la cérémonie du 19 décembre 1996 à la Nécropole de Fréjus. Le président de section félicite le Général Beaudonnet pour avoir écrit dans le bulletin de la SNAAG : "Le Ministre, dans son réquisitoire final, a été implacable pour les gouvernements d'alors, qui n'ont su ni prévoir, ni vouloir, tout en se montrant incapables de garder leurs soldats de l'indifférence, et bien souvent de la trahison". Les présidents de la section et des comités de la Loire diffuseront le plaidoyer courageux du Ministre.

Lettre de l'Adjudant-Chef de Gendarmerie Pierre Guilbert en date du 18 décembre 1991

Je suis membre de l'ANAI depuis 1982, section de la Loire, carte n° 2807. C'est par un camarade d'active, maintenant retraité, que j'ai appris l'existence de notre association, sinon j'aurais adhéré plus tôt. Je suis un ancien garde de la 1ère Légion de Marche de Garde Républicaine, détaché à l'encadrement du 3e Régiment de la Garde du Sud-Vietnam (GVNS). 24 mois en poste (décembre 1948 à janvier 1951). Militaire de carrière depuis 1944 époque de la Résistance et du maquis, j'ai fait carrière dans la Gendarmerie ; hélas interrompue en 1973, à l'âge de 49 ans, par une sclérose ayant motivé ma mise en retraite d'office pour invalidité. Depuis je vis en fauteuil roulant et suis privé de l'usage de la parole. Je ne peux écrire qu'avec une machine électrique. Ceci pour vous permettre de me situer, car je ne viens pas me plaindre ; bien des camarades sont plus atteints que moi et d'autres hélas sont morts et bien souvent à la fleur de l'âge. Qu'elle était belle notre armée et je reste fier de mon époque, de mon passé. Si c'était à refaire, je recommencerais !

SECTION DE LA LOIRE- ATLANTIQUE Président : M. Michel EUMONT

16, rue des Renards
44300 NANTES

A l'initiative de M. Jozan, délégué régional des "Enfants du Mékong" et adhérent de notre section, nous avons participé aux manifestations suivantes : du 15 au 22 mars exposition des photos de Thomas Goisquet "Visages d'enfants d'Asie", mardi 18 mars au Centre de Communication de l'Ouest, vidéo et conférence sur les pays de l'Indochine, mardi 25 mars projection du film émouvant "Poussières de vie".

Mercredi 7 mai sous la présidence du Général commandant la 9e DIMA, des parlementaires et du Maire nous avons commémoré le 43e anniversaire de la fin des combats de Diên Biên Phu : messe du souvenir à la Chapelle de l'Aumônerie militaire, évocation des combats de Diên Biên Phu, dépôt de gerbes aux monuments aux morts du cercle de garnison, vin d'honneur au cercle. Présence de nombreux présidents des associations d'anciens combattants accompagnés de leurs drapeaux.

Au cours de la soirée, Mme Lucas Potier, par ses récits et ses photos de son récent voyage au Vietnam, nous a fait partager ses joies et ses émotions.

SECTION DE LA MANCHE Président : Colonel Paul LAURENT

12, rue de Normandie
50190 AGNEAUX

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le dimanche 6 avril à la caserne du Roc à Granville en présence d'une centaine d'adhérents. Le Président Laurent ouvre la séance, remercie les participants et fait observer une minute de silence à la mémoire des disparus de l'année.

Dans son rapport moral il dresse un bilan des activités et met l'accent sur l'impérieuse nécessité de rester unis et solidaires au sein de l'ANAI. Il fait un compte rendu de la réunion des présidents du 8 mars à Paris. Il communique la note du Président national, reçue la veille. Il déclare que ce texte doit nous conduire tous à ne plus parler

de ce qui nous a divisé et à envisager l'avenir avec volonté de poursuivre notre action. Jacques Ménard, Président du Comité de Cherbourg, fait savoir que les adhérents du Nord Cotentin ne partagent pas ce point de vue. Pour en débattre une réunion est fixée au 30 mai à Cherbourg. Pierre Troude intervient pour souligner avec force qu'il faut tourner la page. Le président évoque ensuite l'action humanitaire menée par l'ANAI pour en souligner l'intérêt et l'importance. Pour assurer une meilleure coordination de nos actions locales, les renforcer, éventuellement faire plus, un comité de pilotage est créé, il agira en liaison étroite avec le parrainage national. Il est présidé par André Vieillard qui sera assisté de Louis Nais et Pierre Troude. Le rapport moral est mis aux voix. Il est accepté à la majorité. Une voix contre. Pierre Morisot présente le rapport financier, il est satisfaisant et adopté à l'unanimité. Le président souligne la rigueur et la précision de Pierre Morisot et demande qu'il soit applaudi.

Après avoir décoré Bernard Allain de la Médaille Coloniale avec agrafe Extrême-Orient, le Président Laurent, accompagné du Député Alain Cousin et du Maire Marc Verdier a déposé une gerbe au monument aux morts de la ville.

Au vin d'honneur offert par la ville, M. le Maire a retracé les grandes actions de l'ANAI, insistant sur le souvenir, l'accueil des réfugiés, le rayonnement et la volonté de maintenir des liens d'amitié. Il a été remercié et chaleureusement applaudi.

SECTION DU MORBIHAN Président : Général Jacques MOREAU

9, rue du Manoir-de-Trussac
56000 VANNES

Samedi 26 avril à 20h la salle des congrès du Palais des Arts et des Congrès de Vannes a revêtu ses atours des jours de fête. C'est en effet aujourd'hui qu'a lieu la Soirée Indochinoise préparée par la section. Plus de 250 convives prennent place, dont le Maire de Vannes, le Directeur de l'Office des anciens combattants et Mme Sauvet, membre de l'ANAI, vice-présidente du Conseil général, représentant le président du Conseil général. Plusieurs Cam-

bodgiens et Laotiens se sont joints à nous.

Le thème de la soirée est la descente du Mékong avec des escales dans les pays riverains de ce fleuve. Nous sommes d'abord accueillis au Laos par la cérémonie du Baci, puis de charmantes danseuses présentent deux danses. Ensuite c'est l'arrivée au Cambodge où nous assistons à la danse des ombrelles de Pailin, suivie d'une magnifique danse Apsara exécutée par une danseuse royale qui subjugué l'assistance. Enfin lors de notre dernier arrêt au Vietnam nous assistons à des festivités avec la danse du dragon.

Une dame laotienne, membre de la section, est montée sur la scène plusieurs fois pour nous interpréter des chansons laotiennes avec beaucoup de talent et une très belle voix.

Par la suite les participants ont été invités à s'initier à la "danse en rond", le "lann rong", et ont évolué sur la piste aux accents de musiques asiatiques qui ont contribué à créer une ambiance tout à fait spéciale.

SECTION DE LA MOSELLE

Président : M. Henri HEIP
5, rue Notre-Dame de Beauraing
57580 THIMONVILLE

Les retrouvailles du début d'année ont eu lieu le 16 janvier à l'Hôtel de Gournay à Metz où une certaine d'adhérents et amis ont partagé la choucroute royale traditionnelle à cette occasion. Une animation musicale et une tombola ont contri-

bué à la réussite de cette rencontre amicale.

La mémoire des victimes de guerre d'Indochine a été honorée le 9 mars au cimetière militaire de Metz-Chambière au cours d'une cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion. De nombreuses associations d'anciens combattants, représentées avec leurs drapeaux, accompagnaient les membres de la section. Au cours de l'office funèbre, l'Aumônier catholique de la garnison a exprimé la valeur symbolique de cette manifestation en appelant les participants au recueillement dans un souvenir qu'a également évoqué Gaston Jacquemin en déclamant avec éloquence et une vive émotion, le "N'oublions pas" du Colonel Bedot.

L'offrande de l'encens était proposée par la section mosellane des Nungs en France. Les gerbes furent déposées par le président de section et par le président Chenh Chan Song des Nungs au pied de la stèle dédiée aux soldats morts pour leur pays, où un détachement militaire rendait les honneurs et exécutait la sonnerie aux morts. Dans son allocution, le Président Heip a demandé à l'assistance d'avoir une pensée pour ceux qui ont donné leur vie pour la France et pour la liberté dans ce pays d'Indochine.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait les députés Jean-Louis Masson et Denis Jacquat, Mme Nathalie Griesbeck, premier adjoint représentant le Sénateur-Maire de Metz, Alain Hethener, Conseiller Général, Alain Marchandeu, Directeur Interrégional des anciens combattants, Mme Nicole Reimers,

Directeur de l'Office Départemental des anciens combattants et les représentants des Armées de terre, de l'air, de la Gendarmerie et de la Police.

Après le vin d'honneur offert au centre socio-culturel de Saint-Julien, une centaine de convives ont pris part au repas-baguettes, avec animation musicale et présentation de danses traditionnelles par la troupe des Cambodgiens de Metz.

Lors de sa réunion de février, le comité de section a décidé le dégagement des fonds nécessaires au parrainage de deux nouveaux filleuls et à l'achat d'une machine à coudre au bénéfice d'ANAI-Parrainage. Ce geste humanitaire a été complété par les actions de plusieurs membres de la section qui, au cours de leur voyage au Vietnam, ont remis des colis de médicaments et de vêtements aux orphelins de Sœur Elisabeth et du Père Alphonse, à Saigon.

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE Président : Colonel Guy DEMAISON

6, rue Claude-Matrat
92130 ISSY-les MOULINEAUX

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 21 février au Centre des associations du 16e arrondissement, rue Mesnil. Devant une salle correctement garnie s'est déroulé le traditionnel programme administratif : mot d'accueil du président, rapport moral et d'activités du secrétaire général et rapport financier du trésorier.

Au cimetière de Metz, M. Heip au centre.



Furent évoqués en outre des problèmes d'actualité au sein de l'association, donnant lieu à des discussions animées traduites par l'envoi d'un vœu, émanant d'un groupe de participants, au Président national.

Par ailleurs, le bureau élu en 1996 a été reconduit dans la même composition pour l'année en cours.

Nous nous plaignons enfin à signaler que le conseiller général des Hauts-de-Seine, le Professeur Paul Pin, a bien voulu nous informer de son intervention, le 4 avril, auprès du Garde des Sceaux, pour exiger le jugement de Boudarel pour "contribution aux crimes de guerre commis à l'encontre de nos compatriotes en Indochine".

SECTION DU PUY-DE-DOME

Président : Colonel Dominique PIETRI

*3, rue Henri-Pourrat
63500 ISSOIRE*

Ce deuxième trimestre a été endeuillé par la disparition de deux camarades : le 27 mars M. Robert Mouly et le 9 avril le Capitaine Paul Domaizon. Une délégation avec drapeau les a accompagnés à leur dernière demeure.

Les associations d'anciens combattants d'Indochine, ANAI, ACUF, ANAPI, anciens de Diên Biên Phu, auxquelles s'étaient jointes les associations locales représentées par leur président et une délégation avec drapeau, étaient rassemblées le 9 mars à Issoire, avec les autorités civiles et militaires ainsi qu'une délégation de Vietnamiens. Un détachement de l'Ecole Nationale Technique des Sous-Officiers d'active rendait les honneurs.

Mme Brigitte Bougon, adjointe au Maire chargée des relations auprès des anciens combattants, présentait la cérémonie du souvenir, d'une part à la mémoire des troupes françaises victimes du coup de force des Japonais le 9 mars 1945, d'autre part à la mémoire de cinq Issoiriens morts pour la France en Indochine, dont les noms avaient été gravés sur une plaque dévoilée par deux anciens : Maréchal des Logis Thomas, 10^e RAC ; Soldat Maugeest, 2^e BME0 ; Caporal Arbon, 5^e REI ; Parachutiste Allègre, 1^{er} BPC ; Canonier

Fabre, 4^e RAC.

L'Harmonie municipale jouait l'hymne de l'Infanterie de marine puis celui de la Légion Etrangère, et des gerbes étaient déposées par le Député-Maire, le Sous-Préfet, le Général commandant l'ENTSOA, le président de l'ANAI. Au nom des associations d'Indochine, le président remerciait le Député-Maire et son conseil municipal d'avoir donné à ces Issoiriens la place qu'ils méritaient à côté de ceux de 1939-45, de la Résistance, de la déportation et d'Algérie, effaçant ainsi 42 années d'oubli. Après avoir évoqué les neuf années de guerre il terminait en citant une partie du discours de M. Pierre Pasquini, Ministre des Anciens combattants, le 19 décembre 1996 à la Nécropole de Fréjus. Ce qui provoqua une grande émotion parmi les participants, les amis et familles d'anciens combattants des trois derniers conflits. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, clôturait cette cérémonie qui avait regroupé plus de deux cents personnes.

Le 6 mai à l'église Saint-Jean-Marie Vianney, à Beaumont, une messe des morts d'Indochine a été concélébrée par Mgr Hippolyte Simon, évêque de Clermont Ferrand, le père Joseph Brugière, curé de la paroisse, et le père Michel Millet. Comme chaque année, la préparation de cet office a été confiée à M. Jean-Claude Maréchal, président de l'ACUF, avec la participation de l'ANAI et des autres associations. L'assistance était nombreuse, la cérémonie rehaussée par la présence de vingt et un drapeaux et de nombreuses délégations. Les autorités civiles, à cause du devoir de réserve en campagne électorale, ne pouvaient y assister. Mais M. Claude Wolff, maire de Chamalières, vice-président du conseil général, et M. le doyen René Chiroux vice-président du conseil général, étaient présents en tant qu'anciens combattants. Le président était représenté par le commandant Mompeu vice-président.

Il a été décidé de reporter à la rentrée de septembre le méchoui prévu pour le mois de juin. Le président rappelle que le montant de la cotisation pour la section est de 130 F. Il demande aux retardataires de faire un effort. Les réunions mensuelles reprendront à compter du vendredi 5 septembre.

SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES

Président : Colonel Pierre MAZAGOT

*1, rue de Sorède
66100 PERPIGNAN*

Le 16 février, la section marquait le début de l'année du Buffle au Collège de la Côte Radieuse à Canet. Les 250 participants s'étaient réunis peu avant midi pour assister à la danse traditionnelle du Dragon, qui, après deux tours devant les invités au son percutant du tambour, terminait ses évolutions à l'extérieur dans des éclatements de pétards. Le ton et l'atmosphère étant créés, le Président de section adressait ses souhaits de bienvenue aux adhérents ainsi qu'aux personnalités présentes : M. Schneider, représentant Mme Franco, Maire, M. Hébrard, représentant le Principal du Collège, le Général Josz, délégué général du Souvenir Français, et les présidents d'associations figurant parmi nos adhérents. Notre fidèle Père Cesbron, donnait lecture d'un très beau poème en vietnamien qui arracha l'émotion de tous et des applaudissements fort mérités. En début de repas, le président insistait sur le rôle de solidarité en faveur des enfants de Cochinchine, où la section poursuit inlassablement des actions de soutien dans les domaines des enseignements général et technique. Au nom de l'assemblée, il adressait ses chaleureuses félicitations à Jean Cuffi, président des Médailleurs Militaires de Canet, qui venait de se voir décerner la croix du combattant volontaire d'Indochine.

La tombola tirée en fin de repas permit d'envoyer une nouvelle aide de 1000 F. à l'Association de Soutien aux Ecoles Chrétiennes d'Indochine pour l'amélioration du village de Trung Hai, dans la région de Can Tho.

Le 9 mars, à Saint-Cyprien, la section, conjointement avec la délégation départementale de l'ANAPI, rendait hommage aux victimes : tués, blessés, prisonniers, rescapés de l'attaque japonaise du 9 mars 1945, et des combats menés en Indochine jusqu'à la chute de Diên Biên Phu, en présence de M. Join, représentant le Maire, et des présidents d'associations

accompagnés de 14 drapeaux. Après une messe célébrée en l'église du village, le cortège se rendait au monument aux morts pour un dépôt de gerbes au titre de l'ANAI, de l'ANAPI et de la Municipalité. A la suite des paroles de bienvenue de M. Join, à l'Hôtel de Ville, le président exaltait la fidélité des survivants au devoir de mémoire et aux liens indéfectibles tissés par la France avec les populations des anciens pays de l'Union Indochinoise. Puis le Colonel Gengembre, président de l'ANAPI, développait les conséquences dramatiques de l'agression japonaise, débouchant sur huit années de guerre au caractère implacable, faisant partager à l'assistance l'émotion qu'il en ressentait.

Des amis nous ont quittés au cours de ce trimestre : Mme Parassols, M. Chopat, médaillé militaire, ancien prisonnier du Viet Minh, M. Meunier, chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire. Nous les avons accompagnés à leur dernière demeure, entourant leurs familles de notre amitié, leur rendant un dernier hommage par la présence de notre drapeau. Participation d'autre part de délégations de la section avec son drapeau aux manifestations suivantes : le 3 mai : commémoration de Diên Biên Phu, le 8 mai : commémoration à Perpignan de la victoire de 1945, le 11 mai : commémoration de l'offensive sur Rome en mai 1944 par le Corps Expéditionnaire Français..

COMITE DE TOURS

Président : M. Martin JOIRE

*76, rue Roger-Salengro
37000 TOURS*

La commémoration annuelle du drame affreux qui ensanglanta l'Indochine Française le 9 mars 1945 fut marquée le 9 mars à l'église Saint-Grégoire des Minimes, rue de la Préfecture à Tours, par une messe solennelle à 10h30. Les victimes des combats qui suivirent jusqu'en 1954 furent honorées. A l'issue de la cérémonie une réception suivit chez le Président. Onze drapeaux d'association étaient présents.

SECTION DU VAL-DE-MARNE

Président : M. Henri BERNARD

*78, avenue de l'Est
94100 SAINT-MAUR*

L'Assemblée générale de la section s'est tenue le 1^{er} mars à la Maison du combattant de Vincennes. Le Président remercie M. Patrick Gérard, Maire de Vincennes et conseiller régional, le Général Beaudonnet président d'honneur de la section, MM. Le Berre premier maire-adjoint de Vincennes et conseiller général, Pierre Souweine, conseiller général, Marcel Demeulandre conseiller municipal, Mme Monique Olivieri conseiller municipal et membre de l'ANAI, l'Aumônier Pierre Daire, ainsi que les présidents des associations amies.

Lecture du rapport social par Mme Do Thi Phuoc, lecture du rapport d'activité par M. Archambault de Beaune, lecture du rapport financier par M. Sabatier, qui reçoit quitus ; ces trois rapports approuvés à l'unanimité de l'assemblée.

MM. Jay vice-président, Archambault de Beaune secrétaire, Brudieux trésorier-adjoint, sont réélus au bureau à l'unanimité.

Puis le président souhaite la bienvenue à six nouveaux adhérents : Mmes Chaboseau, Fantin, Fourier et Philippe et MM. Bailly et Wolffer et demande un moment de silence à la mémoire de trois de nos adhérents décédés en 1996. M. Ciurdarean reçoit des mains du Général Beaudonnet, président d'honneur, la médaille de la Reconnaissance de la Nation qui vient de lui être attribuée. Cette assemblée, un tantinet informelle, se termine dans la joie autour d'un vin d'honneur gracieusement offert par la Municipalité de Vincennes.

La presque totalité des membres du bureau était présente aux obsèques de Camille Rageys, Aumônier Militaire, décédé le 27 février, à l'âge de 93 ans, à l'hôpital militaire Bégin de Saint-Mandé. La cérémonie s'est déroulée devant une nombreuse assistance à la chapelle "américaine" de l'hôpital Bégin le 4 mars ; étaient présents Mgr Alazard, Vicaire général des armées, l'aumônier de l'hôpital et une dizaine d'aumôniers aux armées, dont le père Pierre Daire, en retraite à Saint-Mandé

dont nous recueillîmes, ce jour-là, l'adhésion à l'ANAI.

Le samedi 26 avril, cérémonies à 9h en l'église Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Maur, à 10h devant le monument de l'Indochine, place des "Anciens combattants d'Indochine" près de la gare de Saint-Maur-Champigny, avec la présence des drapeaux des associations patriotiques et dépôt de gerbes, sonnerie "Aux morts", Marseillaise interprétée par les Petits Chanteurs de l'école de "La Pie A" sous la direction de M. Y. Dayan. Le samedi 10 mai, à 10 heures, messe en l'église Notre-Dame-de-Vincennes, par M. le Curé, l'Aumônier P. Daire et le Père Tan, avec la participation des chœurs des "Enfants du Mékong" en présence du Sénateur Clouet et de M. Le Berre, premier maire-adjoint, et des drapeaux des associations patriotiques.

SECTION DU VAR

Président : M. Christian TAFFORIN

*84, rue Améthyste
83600 FREJUS*

Le 26 octobre 1996 le Colonel Etienne a organisé sa vingt-sixième et dernière assemblée générale. Puis il a remis son mandat à la disposition de la section, qui a élu à la présidence le Lieutenant de Vaisseau Tafforin. L'émotion était intense, dans la salle et au bureau. Le Général Simon a prononcé l'éloge du Colonel Etienne, éloge qui se confond avec l'exposé de ses

états de service tant leur qualité et leur continuité suscitent l'admiration. Toute la carrière et toute la retraite de cet officier supérieur ont été consacrées à l'Indochine : de la lutte contre les Japonais (voir à ce sujet, dans le présent bulletin, la méditation de sa fille) au Comité National d'Entraide pour les réfugiés indochinois. Nous nous félicitons qu'il veuille bien continuer à nous conseiller.

Le nouveau bureau sera désormais à cheval entre Toulon, chef-lieu du département, et Fréjus, résidence du nouveau président. Les conditions de travail n'en seront sans doute pas simplifiées.

Le 19 décembre, la section participe, avec le Général Simon, Mme Boudou Lê Quan et plusieurs présidents départementaux, à l'inauguration par le Ministre Pasquini du Mur du Souvenir de la Nécropole de Fréjus.

Le 15 mars, la section commémore le 9 mars 1945. Elle est entourée des associations amies, avec lesquelles elle décide de renforcer sa coopération : ACUF, CELAP, amicale bouddhique franco-vietnamienne, Enfants du Mékong.

SECTION DE LA VIENNE

Président : Général Michel PUSSIAU

*3, rue Edouard-Grimaux
86000 POITIERS*

Après la commémoration de l'agression japonaise du 9

mars 1945 marquée par une cérémonie au monument aux morts de Poitiers, l'ANAI de la Vienne a tenu le 27 avril son assemblée générale à Jardres. Celle-ci fut suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts de cette commune, qui compte parmi ses enfants morts glorieusement le Brigadier-Chef Georges de Chalain du 2^e Régiment de Spahis Marocains, tué à Vinh Long le 10 juin 1949 à l'âge de 23 ans, après trente mois de séjour. Il était le frère du Colonel G. de Chalain, Maire de Jardres, conseiller général et représentant ce jour-là son président, M. Monory. Lors de la réception offerte par la Municipalité, le Colonel de Chalain remit à la section une série de photographies artistiques, souvenirs personnels de ses deux séjours en Indochine. Après le déjeuner pris à Chauvigny, les participants purent assister au spectacle de fauconnerie donné au château des Evêques, l'un des cinq châteaux forts groupés sur le même promontoire, au cœur de la vieille ville.

SECTION DES YVELINES

Président : Général Paul RENAUD

82, avenue Fourcault-de-Pavant

78000 VERSAILLES

La section a tenu son assemblée générale le 12 avril dans la salle des fêtes de Chanteloup-

Devant le monument aux morts, le Colonel Etienne (au centre de la photographie).



les-Vignes, au milieu de la communauté nung des Yvelines qui s'y est associée en nombre. Dans son rapport d'activités, le Général Renaud a d'abord rappelé le souvenir de Raymond Freiburger disparu le 14 janvier : porte-drapeau national de l'association, il avait consacré les dix dernières années de sa vie à Chanteloup. Ses obsèques et l'hommage rendu dans le bulletin de l'ANAI ont témoigné du rôle qu'il avait tenu. Le soutien de la communauté nung sera poursuivi.

Les activités passées dans le domaine de la mémoire à entretenir et de la solidarité à assurer ont été ensuite rappelées et commentées. La fidélité, qui est notre ligne de conduite nous appelle à serrer les rangs quand se produisent des remous. Si nos réunions d'anciens ont toujours du succès comme, en particulier, en décembre dernier aux étangs de la Minière, l'ouverture aux jeunes et à l'Indochine contemporaine - hormis les voyages - reste limitée et près de 40 % de nos adhérents ne se sont pas manifestés en 1997.

Après l'assemblée statutaire, le Général Ly Ba Hy, administrateur de l'ANAI, a commenté de façon émouvante ses treize années passées en camp de concentration. Un hommage a été rendu aux 250 000 soldats sud vietnamiens tombés pour la liberté de leur pays.

La réunion s'est poursuivie par un vin d'honneur rassemblant toutes les personnes présentes autour de M. Cardo, Député-Maire de Chanteloup, puis par un repas nung de soixante-dix couverts animé par une tombola très réussie avec de nombreux lots évoquant l'Indochine. M. Henri Letheule, de Juziers, vient de recevoir la Médaille de l'Aéronautique.

SECTION DE L'YONNE
Président : Colonel Max COËT
 10, rue du Champ-Vilain
 89400 CHENY

Le 16 février, le Comité d'Auxerre a joyeusement fêté le carnaval chez son adhérent et ami M. Lim Methy. Cette réunion organisée par Mme Cuffaut, Présidente du Comité, fut un succès complet. Le 2 mars, sous la présidence

du Capitaine Robert, en présence du Colonel Coët, Président de la Section, le Comité d'Avallon a réuni son assemblée générale à l'hôtel de Gouvenain.

Après les traditionnels comptes rendus et prévisions pour 1997, et le rapport moral du président du comité, après l'arrivée du Député-Maire Yves Van Haecke, le Colonel Coët aborda les délicats problèmes de l'affaire Boudarel et de l'attribution de la carte de combattant aux anciens des brigades internationales.

Le dépôt de gerbe traditionnel, anticipant le souvenir du 9 mars 1945, rassembla tous les participants devant le monument aux morts. Le verre de l'amitié et le repas de cohésion clôturèrent cette journée.

Le 9 mars, sous la présidence du Capitaine Guy Pierquet et en présence du Colonel Coët, Président de la section, le Comité de Saint-Florentin s'est réuni en assemblée générale dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Après les comptes rendus et prévisions pour 1997, devant une nombreuse assistance, le président présenta son rapport moral et accueillit M. Lancray Conseiller Général, Maire de Saint-Florentin, le Colonel commandant l'établissement du matériel de l'Armée de

Terre, et un représentant de la Gendarmerie Nationale.

Au monument aux morts, le président du comité fut fait officier de l'Ordre du Mérite par le Colonel Coët. L'allocution qu'il prononça ensuite évoqua les événements du 9 mars 1945 (coup de force japonais). La gerbe traditionnelle fut déposée par le Colonel Coët. Le vin d'honneur et le repas de cohésion habituels terminèrent cette journée dans une ambiance chaleureuse.

Le 4 mai, la Section de l'Yonne s'est réunie pour son 17e congrès à Joigny. Tous les comités représentés étaient accompagnés de nombreux adhérents et de leur famille. Le Député-Maire de Joigny, M. Auberger, avait honoré de sa présence cette réunion.

Après l'ouverture de la séance à 10 heures par le Colonel Coët et le déroulement traditionnel de l'ordre du jour, le rapport moral permit au président d'insister sur les projets de notre association et de décider en accord avec les présidents des comités de verser comme l'an dernier 2000 F. pour ANAI-Parrainage

Le Député-Maire, en quelques paroles sympathiques, souligna son intérêt pour notre association et offrit le cas échéant ses services.

Le président conclut en renou-

velant l'appel des années précédentes concernant sa succession, mais sur une forte pression de l'assemblée, consentit à reconduire sa présence avec son bureau actuel. Au monument aux morts, il prononça une allocution rappelant les faits d'armes pour lesquels nous nous déplaçons en ce jour, attirant spécialement l'attention de l'assistance sur les mots prononcés par notre ministre des Anciens combattants, à l'occasion de l'inauguration du mur du souvenir au Mémorial de Fréjus le 19 décembre 1996.

L'Adjudant-Chef Marty fut décoré par le Colonel Coët de la Croix du Combattant et de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation.

Le vin d'honneur et le repas de cohésion rassemblèrent l'assistance dans une joyeuse ambiance.

La réussite totale de cette journée est à porter au crédit de M. Valet et de son équipe de Joigny.

Le 7 mai, le Comité de Sens, en liaison avec l'ACUF, a organisé les cérémonies de Diên Biên Phu au monument aux morts de Sens.

Nous déplorons la disparition de MM. Jean Boiteux (Chevalier de la Légion d'Honneur) et René Durrieu du Comité d'Auxerre.

... "L'espace réflexion"

Armées d'aujourd'hui, la voix des Armées, c'est 150 000 exemplaires, 800 000 lecteurs en France et à l'étranger.
Armées d'aujourd'hui, c'est chaque mois des reportages, des images et des dossiers complets sur la politique de Défense.

100 pages

d'événements, d'informations, et de débats sur la Défense.

armées d'aujourd'hui

Je souhaite m'abonner à Armées d'aujourd'hui, je choisis :

• **1 an (10 numéros)** au tarif de 160 F

• **2 ans (20 numéros)** au tarif de 280 F

Nom _____ Prénom _____
 Je désire recevoir *Armées d'aujourd'hui* à l'adresse suivante _____
 Code postal _____
 Ville _____ Tel _____

Joindre à la commande le règlement, et envoyer celui-ci à : *Armées d'aujourd'hui* - ADDIM - 6, rue Saint-Charles, 75015 Paris

PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul WETTER

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

RESTAURATION DES CIMETIÈRES FRANÇAIS EN INDOCHINE

LE CIMETIÈRE DE PHU CAM À HUÉ

L'Ambassade de France au Vietnam a signé le 5 août 1996 avec la Municipalité de Hué une convention relative à la restauration, à l'entretien et au gardiennage du cimetière. La Municipalité met en œuvre les moyens, l'Ambassade assure le financement.



Tombeau de Maurice Graffeuil († 1941) Résident Supérieur de France en Annam (Photo de M. Christian Marty)

LE CIMETIÈRE DE VIENTIANE

L'Ambassade de France au Laos a organisé le 11 novembre 1995 l'accueil au cimetière de Vientiane des restes des Français inhumés au cimetière de Luang Prabang. La cérémonie était présidée par Monseigneur Jean KHAMSE VITHAVONG, évêque de Vientiane, et Monsieur Gérard CHESNEL, ambassadeur de France.

Entretien et gardiennage du carré français sont pris en charge par l'Ambassade.

(Photo du Ministère des Affaires étrangères)



(Photo du Commandant Philippe Martin)

